Parc naturel régional de la Sainte-Baume

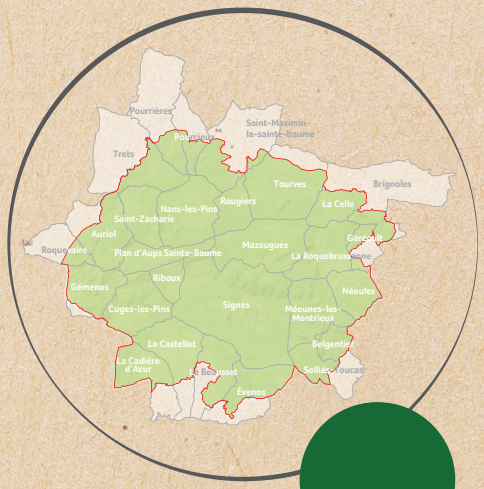

FICHE d'IDENTITÉ FORESTIÈRE

La forêt & ses enjeux sur le territoire du Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Juillet 2021

Caractéristiques du territoire (Données INSEE – 2016) :

- Superficie des 28 communes concernées par le PNR : 115 904 ha
- Nombre d'habitants au sein des 28 communes : 144 602 habitants
- Surface incluse dans le périmètre classé PNR : 84 200 ha (73% de la superficie des 28 communes)
- Nombre d'habitants au sein du périmètre classé : 61 500 habitants

SOMMAIRE

LE DESCRIPTIF FORESTIER

Taux de boisement et taux de consommation de l'espace forestier 3

Répartition en essences 3

Typologie des peuplements et organisation foncière 5

LES ENJEUX DE GESTION, PRODUCTION ET TRANSFORMATION DU BOIS

Documents de gestion durable 6

Production de bois 6

Exploitation forestière et transport du bois 8

Entreprises de la filière forêt-bois 9

Certification forestière PEFC 10

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Biodiversité 11

Habitats forestiers d'intérêt communautaire 11

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) 12

Natura 2000 12

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et Réserves biologiques 13

Espèces patrimoniales 13

Réservoirs de biodiversité et Corridors écologiques 19

Gestion de l'eau 20

Cours d'eau et zones humides 20

Travertins / Tufs 21

Contrats de milieu 21

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) 21

LES ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

Paysage 22

Paysages remarquables et Cônes de vue 22

Patrimoine 23

Sites inscrits et classés 23

Monuments Historiques inscrits et classés 23

LES ENJEUX SOCIAUX

Accueil du public / loisirs 25

Chemins de randonnée 25

Sites Naturels identitaires 26

Circulation motorisée en espace naturel 26

LES ENJEUX LIES AU RISQUE INCENDIE

Feux de forêt et équipements de DFCI 27

Taux de boisement *(Ocsol 2014 x IGN 2009)*

La forêt occupe 73% de la surface des 28 communes du PNR de la Sainte-Baume soit 84 643 ha.

Au sein du périmètre classé, la surface occupée par la forêt est de 69 779 ha (82%).

Taux de consommation de l'espace forestier *(Ocsol 2006-2014)*

Entre 2006 et 2014, sur l'ensemble des 28 communes du PNR de la Sainte-Baume, les espaces forestiers ont augmenté (+ 3%) au détriment de l'agriculture.

Sur la partie classée PNR cette tendance est la même (+1%).

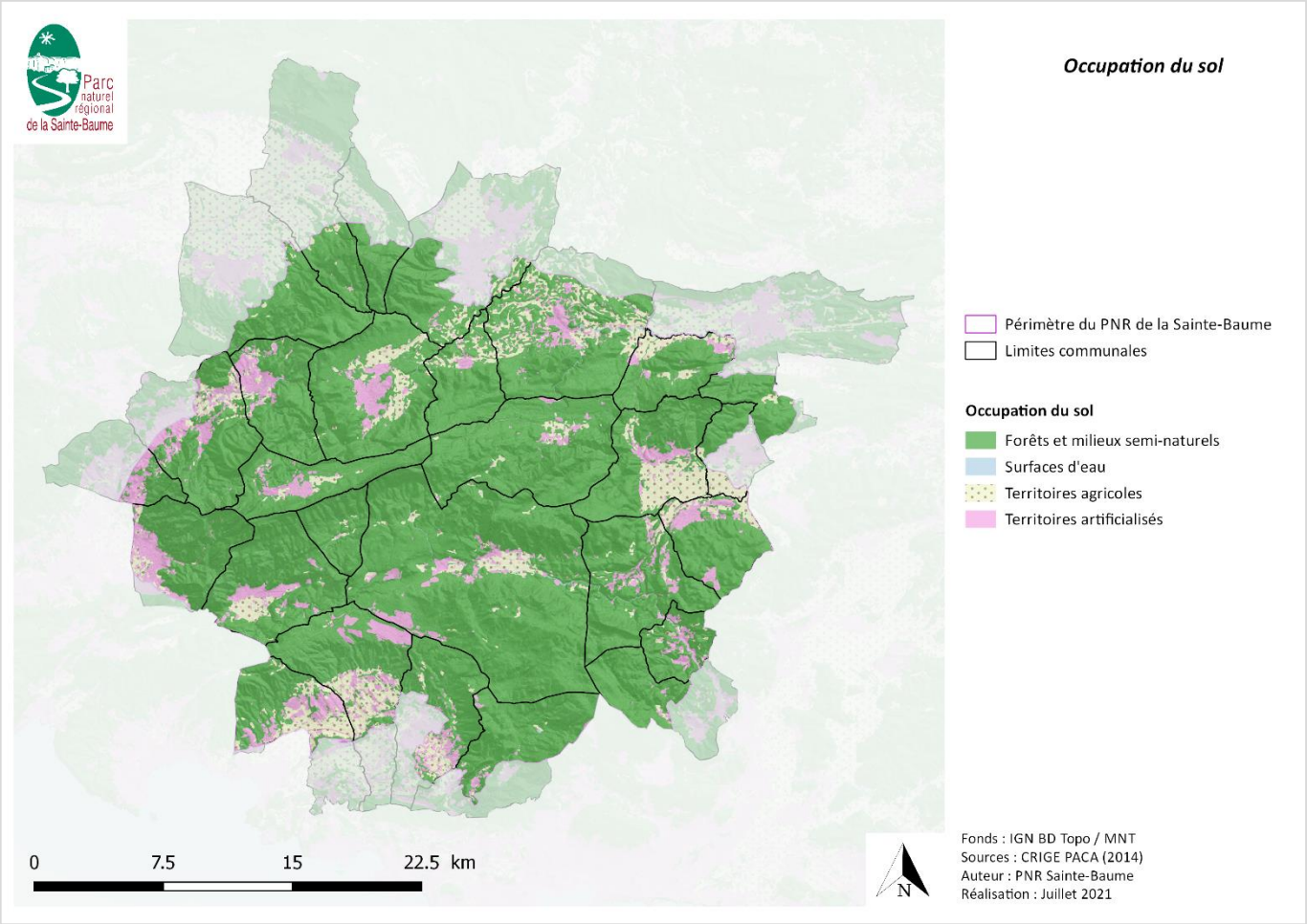

Répartition en essences *(IGN – 2009 x Ocsol 2014)*

Echelle communale

Sur l'ensemble des 28 communes du PNR, les espaces forestiers sont diversifiés à dominante « mélange feuillus/résineux ». On compte :

- 34% de feuillus (28 418 ha) ;
- 12% de résineux (10 627 ha) ;
- 43% de mélange feuillus/résineux (36 755 ha).

Le reste est constitué principalement de maquis/garrigue (8%) et d'espaces en mutation (3%).

Echelle du PNR de la Sainte-Baume

La répartition des essences sur le périmètre classé PNR suit la même tendance qu'à l'échelle communale (mélange feuillus/résineux prépondérant). On compte :

- 23 478 ha de feuillus (34% de la surface forestière) ;
- 8 311 ha de résineux (12% de la surface forestière) ;
- 30 408 ha de mélange feuillus/résineux (44% de la surface forestière) ;
- 5 154 ha de maquis/garrigue (7% de la surface forestière) ;
- 2 109 ha d'espaces en mutation (3% de la surface forestière).

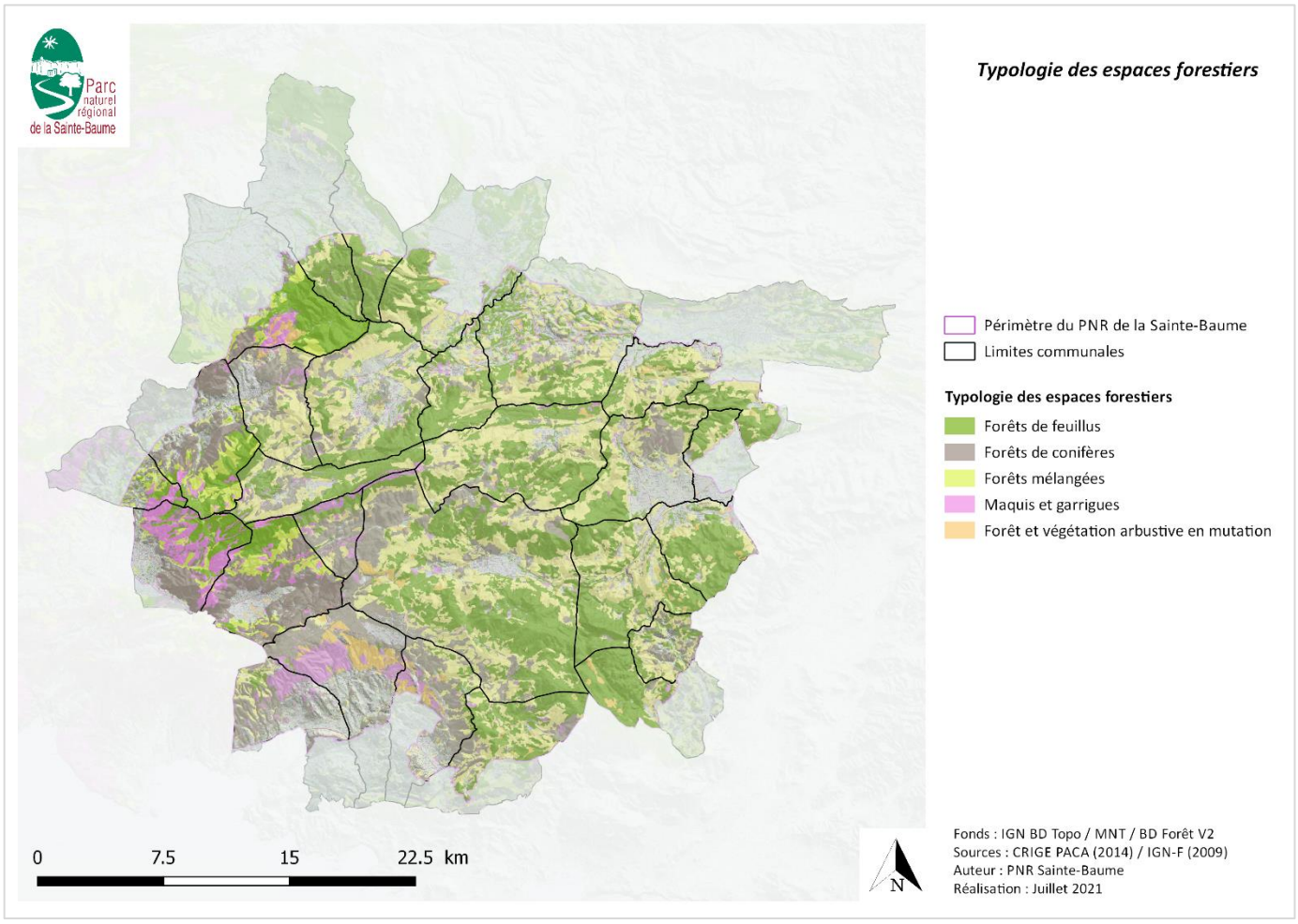

Les feuillus

Les chênes verts, pubescents et feuillus divers (Erables, Alisiers, Frênes…) sont des essences feuillues que l'on rencontre fréquemment sur le territoire du PNR.

Les résineux

Les pins d'Alep, sylvestre et maritime sont des essences résineuses que l'on rencontre fréquemment sur le territoire du PNR.

Chêne pubescent

Erable

Pin maritime

Pin d'Alep

Typologie des peuplements *(ALCINA 2016)*

Les peuplements forestiers sont variés en termes de structure. Sur le périmètre classé PNR on rencontre :

- 25 306 ha de taillis ;
- 19 584 ha de mélange futaie/taillis ;
- 11 153 ha de futaie.

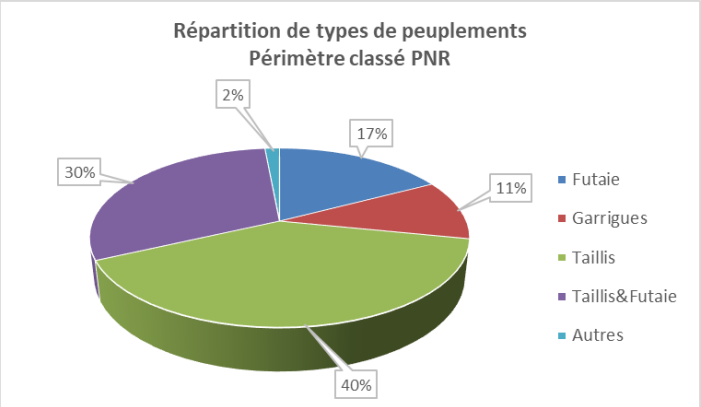

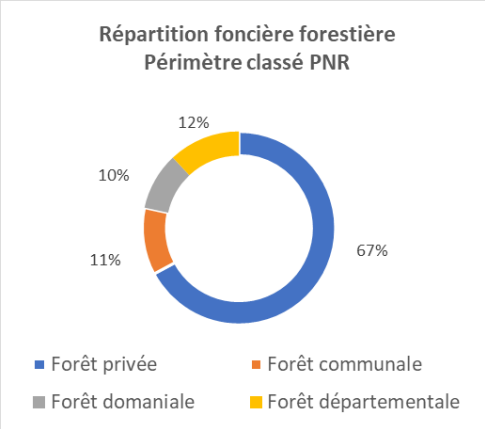

Organisation foncière *(ALCINA 2016)*

La forêt appartient toujours à un propriétaire, qu'il soit public ou privé. Sur l'ensemble des 28 communes du PNR la propriété foncière se décline comme suit :

- Forêt communale : 10 591 ha (12% de la surf. forestière) ;
- Forêt domaniale : 6 640 ha (8%) ;
- Forêt départementale : 8 703 ha (10%) ;
- Forêt privée : 58 890 ha (70%).

Sur le périmètre classé PNR la répartition est la suivante :

- Forêt communale : 7 792 ha ;
- Forêt domaniale : 6 639 ha ;
- Forêt départementale : 8 293 ha ;
- Forêt privée : 46 944 ha pour 12 883 propriétaires.

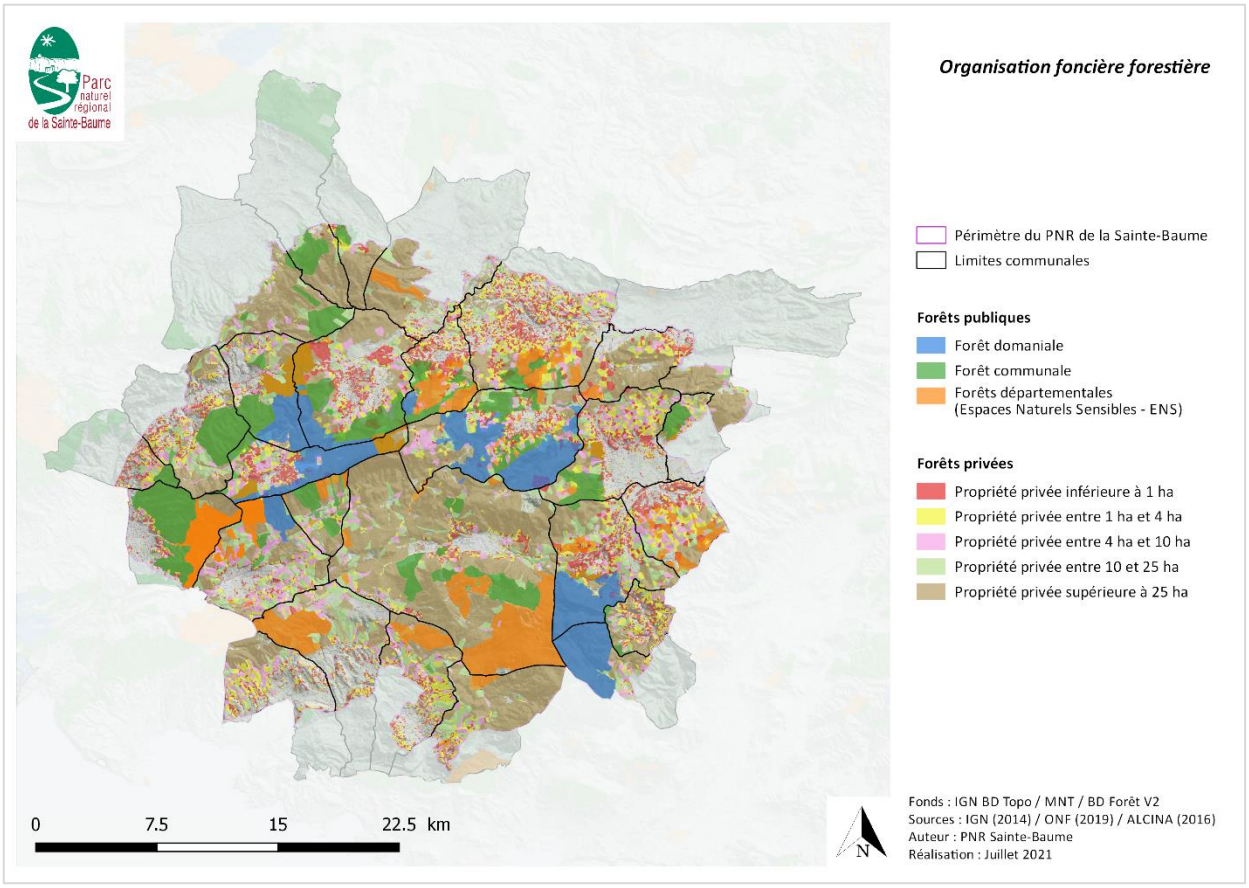

Documents de gestion durable *(ONF / CRPF 2016)*

De natures différentes en fonction du statut de la forêt ou de sa surface, les documents de gestion permettent d'assurer la mise en œuvre d'une gestion durable et multifonctionnelle des espaces forestiers. Sur le périmètre classé PNR :

- 59% (14 055 ha) de la forêt publique[1] (communale/domaniale/départementale) est couverte par un aménagement forestier ;
- 56% (14 487 ha) de la forêt privée de plus de 25 ha est couverte par un Plan Simple de Gestion (PSG).

De plus, 8 propriétaires privés ont souscrit à un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) pour une surface totale de 82 ha.

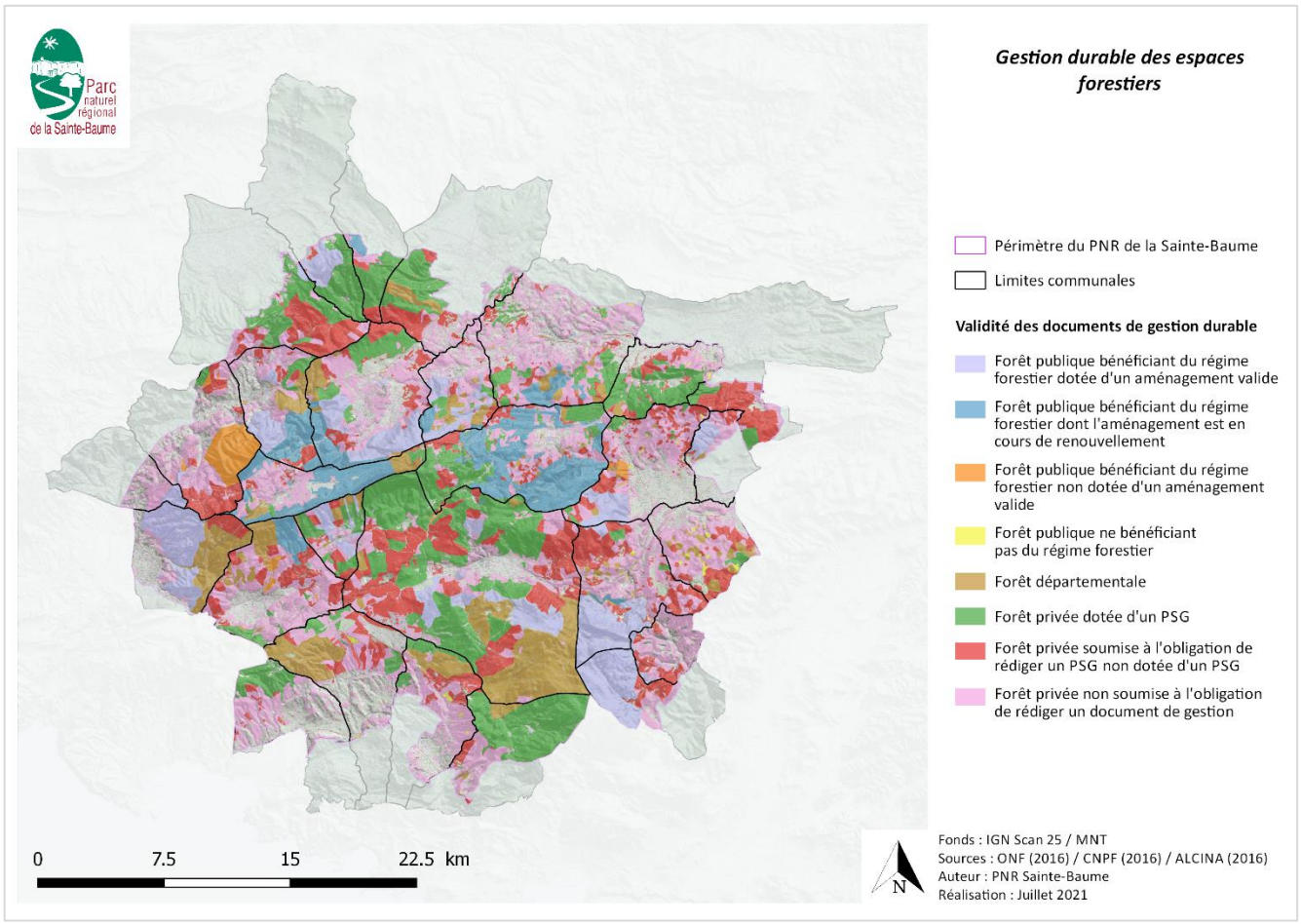

Production de bois *(ALCINA 2016)*

L'étude territoriale menée en 2016-2017 sur le périmètre classé PNR fait apparaître des volumes sur pied de l'ordre de :

- 2 368 840 m^3 (28 m^3/ha) pour les feuillus ;
- 2 708 319 m^3 (32 m^3/ha) pour les résineux.

[1] *Bénéficiant **et ne bénéficiant pas** du Régime forestier*

Bien que pouvant paraître élevés, ces volumes ne sont toutefois pas mobilisables dans leur totalité. En effet plusieurs contraintes techniques (accessibilité) et enjeux (paysagers, sociaux, environnementaux) influent sur le taux de prélèvement au sein des peuplements forestiers ce qui réduit parfois considérablement le volume réellement mobilisable.

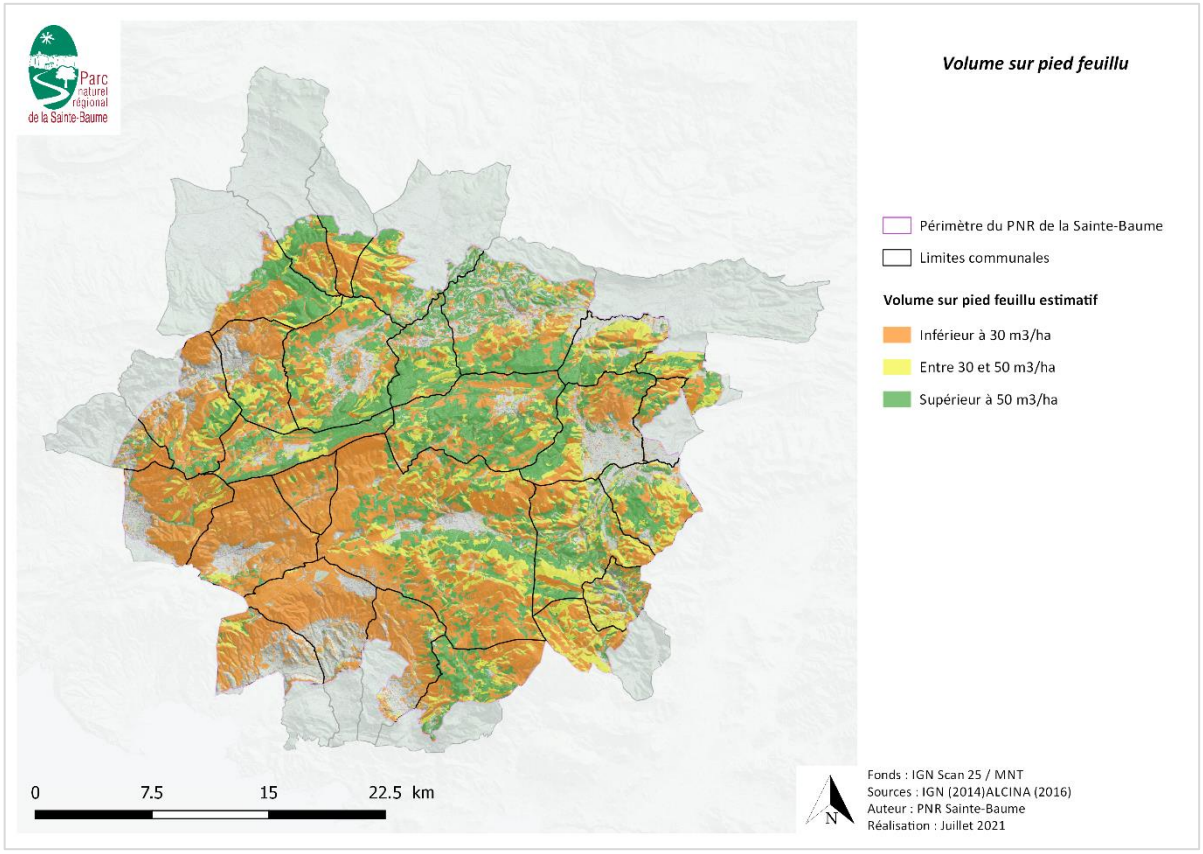

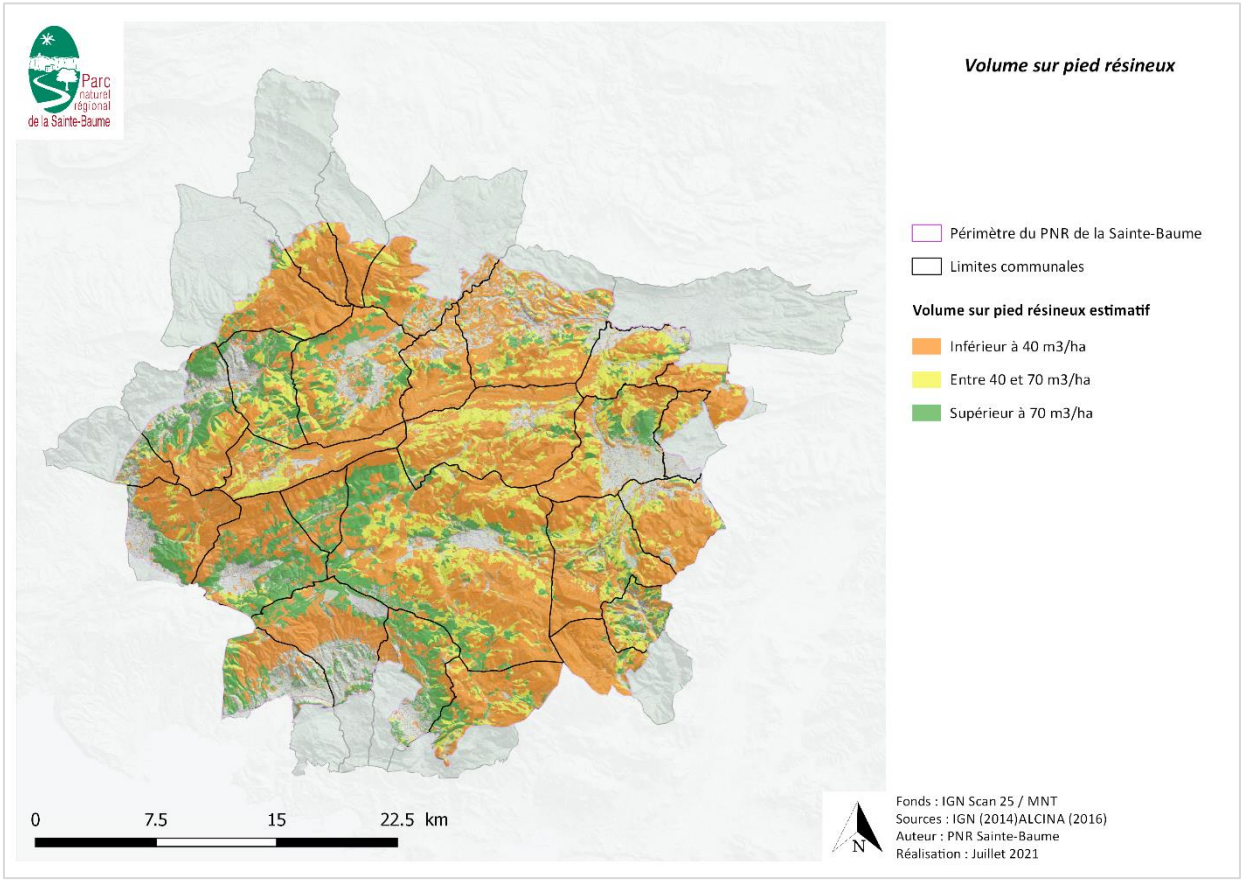

Exploitation forestière et transport du bois *(Communes du PNRSB 2016)*

L'accessibilité* aux diverses parcelles forestières est un enjeu important dans le cadre de la gestion forestière. Sur le territoire classé PNR, les difficultés d'exploitation ont été estimées dans le cadre de l'étude ressource menée en 2016-2017. Elles se déclinent comme suit :

- 26% des massifs ne présentent aucune contrainte ;
- 39% des massifs sont facilement accessibles ;
- 11% des massifs sont moyennement accessibles ;
- 5% des massifs sont difficilement accessibles ;
- 12% des massifs sont très difficilement accessibles ;
- 7% des massifs sont inaccessibles.

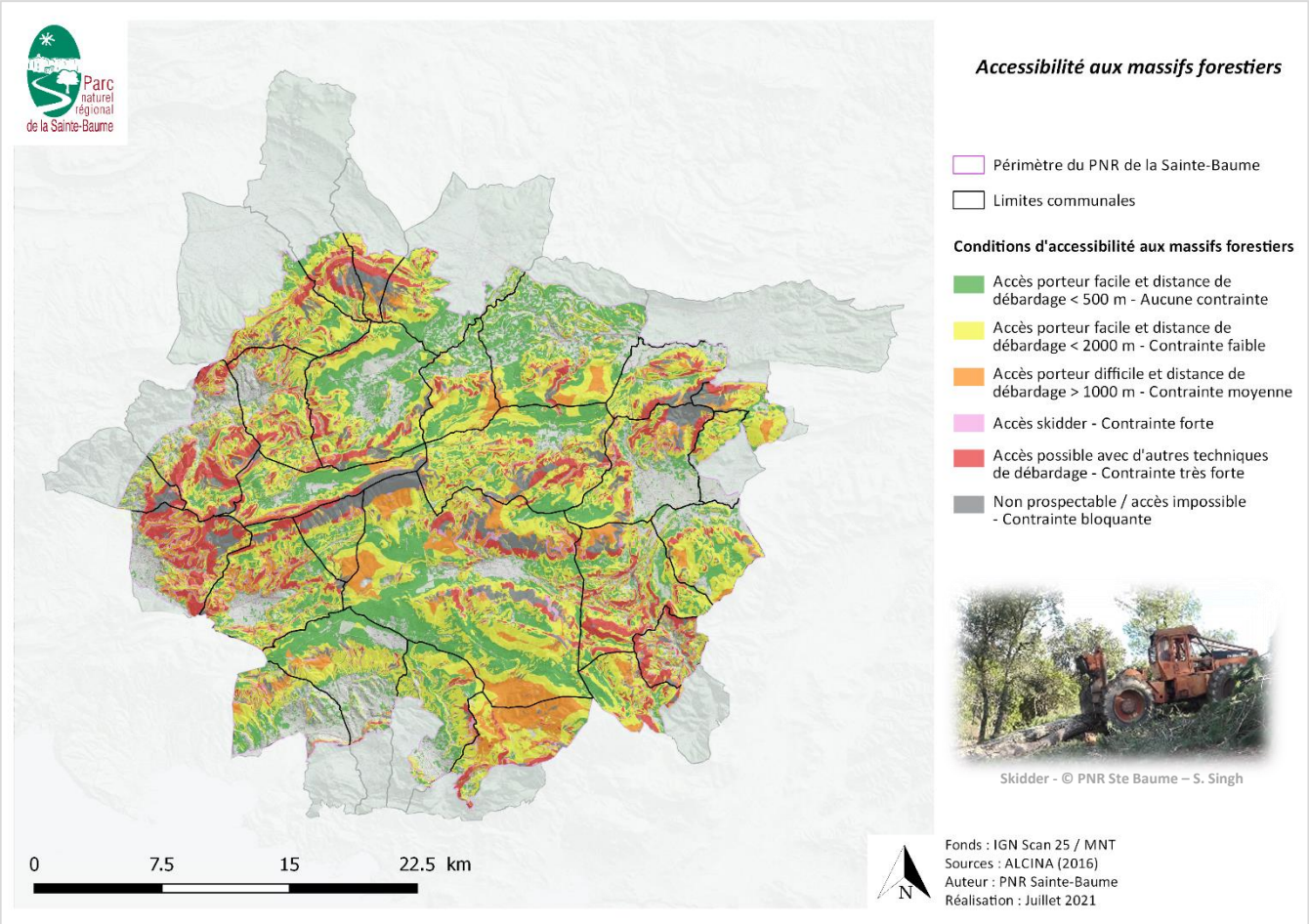

**Les conditions d'accessibilité ont été définies selon les critères suivants :*

Distance de débardage	Pente				
	<15%	15-30%	30-60%	60-80%	>80%
	Porteur		Accès skidder	Autres techniques	Impossible
0-500 m	Accès facile	Accès porteur	Accès skidder		
500-1000 m	Accès porteur	Accès porteur	Accès skidder		
1000-1500 m	Accès porteur	Porteur difficile	Skidder difficile		
1500-2000 m	Accès porteur	Porteur difficile	Skidder difficile		
>2000 m	Porteur difficile	Porteur difficile	Skidder difficile		

Une fois le bois exploité et débardé, il faut le transporter par voie routière de la forêt vers les unités de transformation et de valorisation. L'étude menée par le Parc en 2016-2017 a permis de recenser plusieurs contraintes existantes sur les voies de la commune :

- Des limitations de tonnage à 3,5 T / 4 T / 5 T / 8 T / 9 T / 10 T / 11 T / 12 T / 13 T / 15 T / 16 T / 19 T / 30 T ;
- Des limitations de hauteur à 2,5 m ;
- Des limitations de largeur à 4 m / 9 m / 10 m ;
- Des limitations de longueur à 10 m ;
- Des ouvrages d'art (pont, porche, viaduc) ;
- Des obstacles (accès difficile, virage serré, voie coupée).

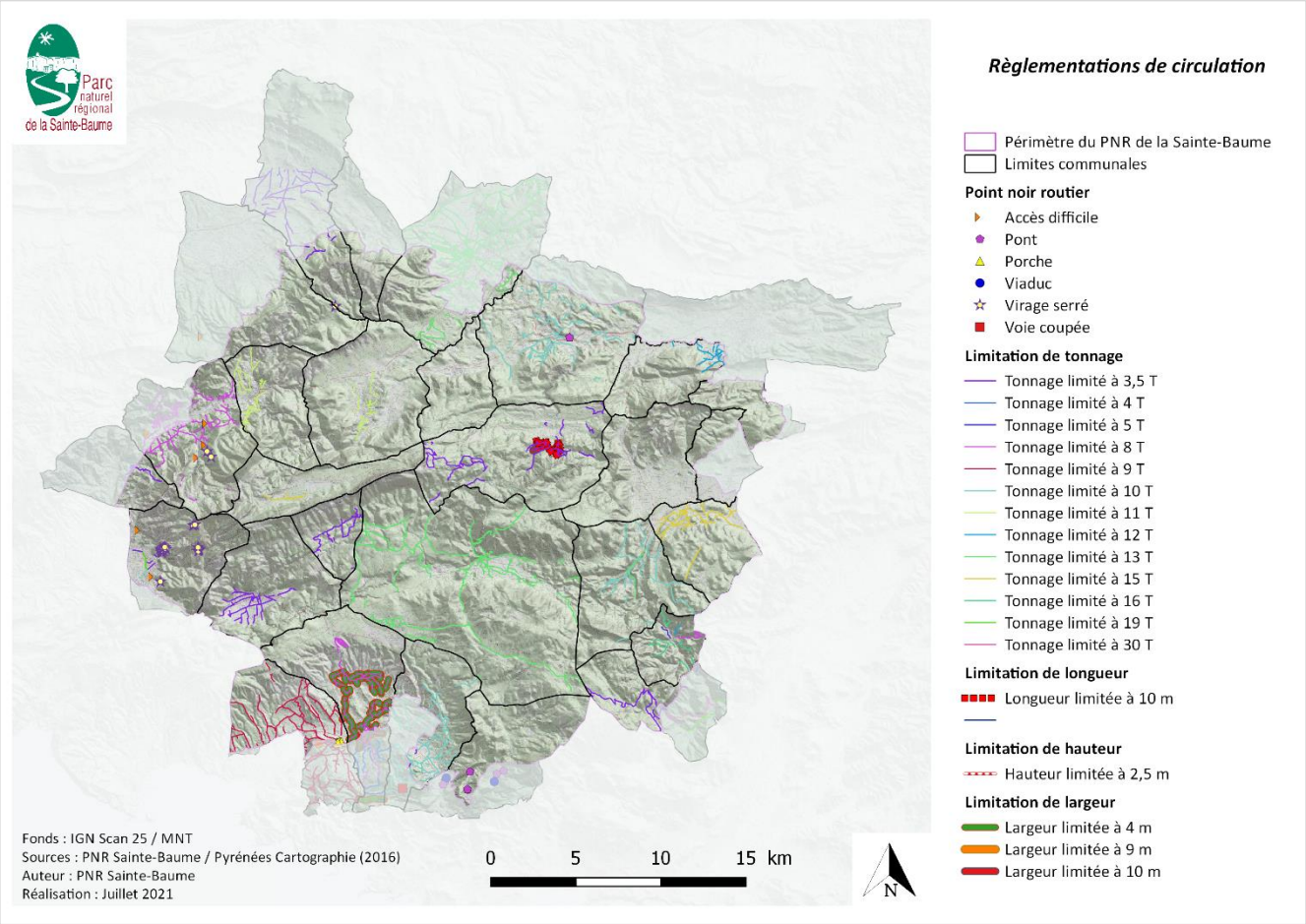

Entreprises de la filière forêt bois (INSEE-2011)

Le réseau d'entreprises de la filière forêt-bois est important sur les 28 communes du PNR. On compte 108 entreprises employant 224 salariés. Les secteurs représentés sont :

- Sylviculture ;
- Exploitation Forestière ;
- Sciage ;
- Construction ;
- Travail Du Bois ;
- Papier/Carton ;
- Fabrication de Meubles ;
- Autres Objets.

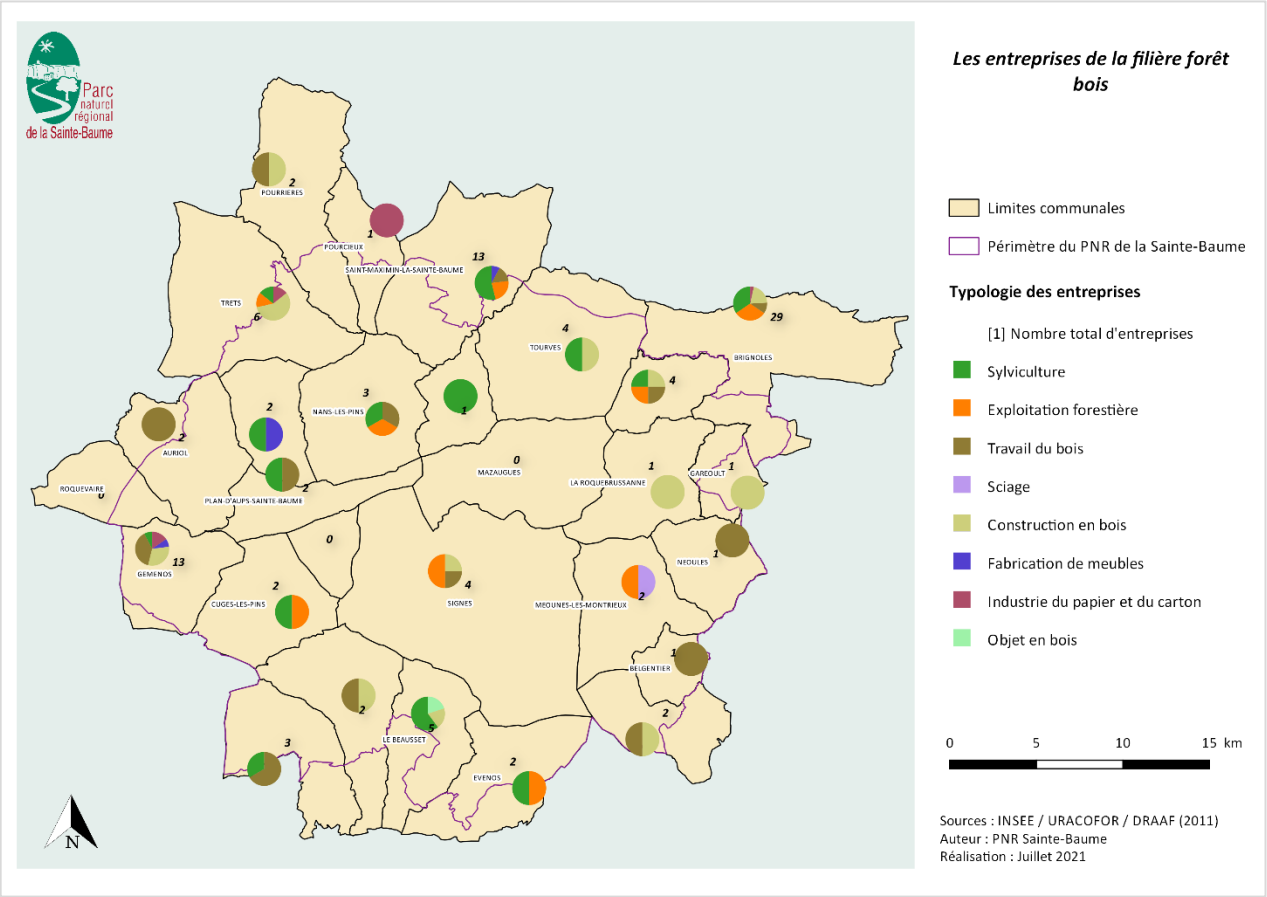

Certification forestière PEFC *(PEFC PACA / Coopérative Provence Forêt 2017)*

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) est une marque collective de certification, née de la concertation entre les entreprises européennes de la filière bois et les syndicats de propriétaires forestiers, pour répondre à la demande du public et du marché.

Promouvoir la gestion durable de la forêt

Elle permet d'améliorer la gestion des forêts et surtout d'en apporter la preuve.

Sur l'ensemble des 28 communes du PNR :

- 37% de la forêt publique sont certifiés PEFC soit 9 323 ha répartis en 5 propriétaires ;
- 14% de la surface forestière privée sont certifiés PEFC soit 7 468 ha répartis en 55 propriétaires.

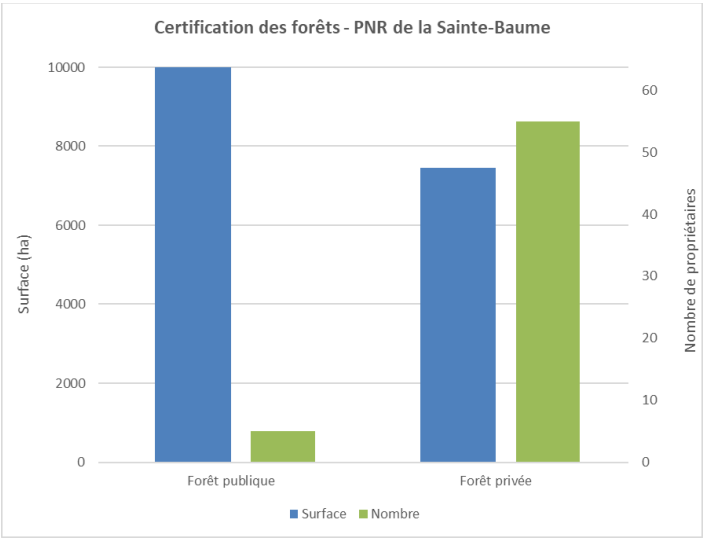

Sur 28 communes du PNR, 1 entreprise (SERMAX à Nans-Les-Pins) s'est engagée dans la certification PEFC.

Biodiversité

Habitats forestiers d'intérêt communautaire (Conservatoire Botanique National 2017)

Sur le périmètre classé PNR on rencontre 11 habitats forestiers d'intérêt communautaires couvrant une surface de 31 511 ha (45% de la surface forestière du PNR) :

- Aulnaies-Frênaies rivulaires *Alnus glutinosa* et *Fraxinus angustifolia* ;
- Chênaies blanches supraméditerranéennes calcicoles à *Ilex aquifolium* ;
- Chênaies mixtes mésoméditerranéennes ;
- Chênaies vertes mésoméditerranéennes à Houx ;
- Chênaies vertes mésoméditerranéennes mâtures ;
- Chênaies vertes mésoméditerranéennes xérophiles à *Viburnum tinus* ;
- Chênaies vertes mésoméditerranéennes xérophiles rupicoles à *Juniperus phoenicea* ;
- Hêtraies mésophiles supraméditerranéennes, faciès dominé par *Taxus baccata* ;
- Peupleraies rivulaires mésoméditerranéennes à *Populus alba* et *Salix alba* ;
- Pinèdes de *Pinus pinaster* méditerranéennes ;
- Tillaies supraméditerranéennes à *Tilia platyphyllos* et *Acer opalus.*

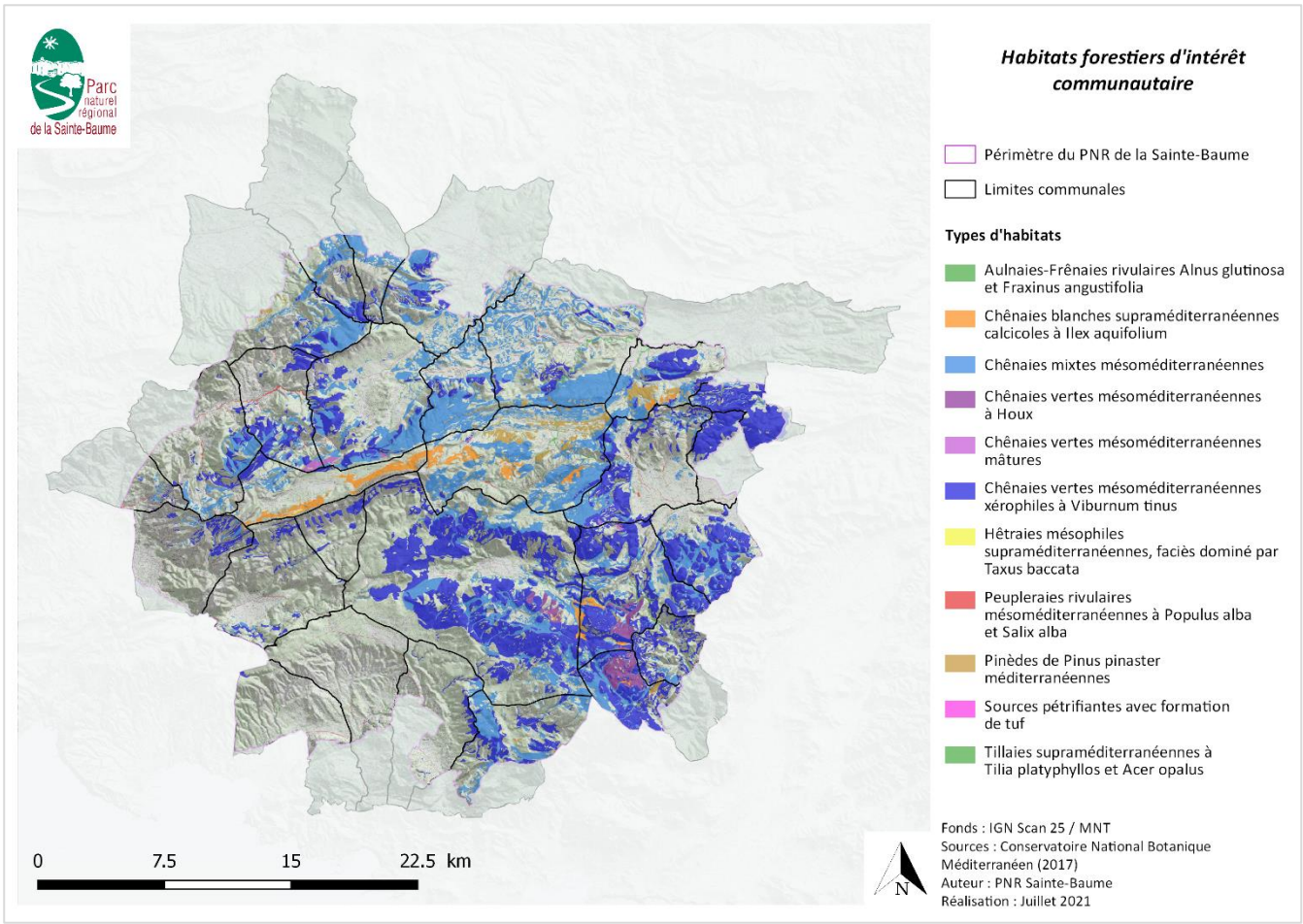

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) (DREAL PACA 2017)

On rencontre plusieurs secteurs présentant de fortes capacités biologiques en bon état de conservation sur le périmètre classé PNR :

3 794 ha en ZNIEFF de type 1 (5% de la surface classée PNR)	
Gorges du Caramy	Crêtes de la Sainte-Baume et hauts du vallon de Saint-Pons
Lac de Tourves	Crêtes et ubacs de la Sainte-Baume

55 295 ha en ZNIEFF de type 2 (67% de la surface classée PNR)	
Barres de Cuers et collines de Néoules	Mont Caume
Chaîne de la Sainte-Baume	Mont Combe - Coudon - les Baus Rouges - Vallaury
Collines de Cuers et grotte de Truébis	Montagne de la Loube
Collines du Castellet	Montagne du Regagnas - pas de la Couelle - mont Olympe
Gros Cerveau – Croupatier	Mourre d'Agnis et la Forêt Domaniale de Mazaugues
Haute vallée du Gapeau	Plaine de la Roquebrussanne
Le Cauron et ses affluents	Plaines Baronnes
Forêts de Vautruite et de Saint-Julien - Collines de Tourves	Plan de Cuges-les-Pins - barres de Font-Blanche, du Castellet et de Castillon - tête de Nige
L'Huveaune et ses affluents	Plateau basaltique d'Evenos
Mare de l'Etendard	Plateau de Siou-Blanc - Forêt Domaniale des Morières
Mont Aurélien	Ripisylves et annexes des vallées de l'Issole et du Caramy

1 093 ha en ZNIEFF Géologique (1% de la surface classée PNR)	
Barre Des Aiguilles	Chapelle Notre Dame d'Orgon
Coupe De La Brasque	Coupes De Roussargues - La Coutronne
Falaises Du Couvent De Saint Hubert	Gisement à Rudistes du Santonien
La Carrière d'Orves	Le Crétacé Supérieur De Mazaugues
Le Gisement Aurélien	Le Vieux Beausset
Le Ravin De St-Pons	Les Glacières de Fonfrège
Montagne De La Loube	Ravin Des Encanaux
Roc De Candelon	Synclinal De Camps
Vallons de l'Infernet Et Du Cendrier	Colline de l'Oratoire de Saint-Jean du Puy

Natura 2000 (DREAL PACA 2017)

Natura 2000 est une politique environnementale issue de deux Directives européennes dites « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux ». La Directive « Habitats » conduit à la création de Zones spéciale de conservation (ZSC) et la Directive « Oiseaux » à des Zones de protection spéciale (ZPS). L'objectif du réseau est de favoriser le maintien de la biodiversité et de leurs milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales.

Sur le PNR de la Sainte-Baume, 30% (24 550 ha) de la surface sont inclus dans les sites Natura 2000 suivants :

- Mont Caume - Mont Faron - Foret Domaniale Des Morieres (directive habitats) ;
- Massif De La Sainte-Baume (directive habitats) ;
- Sainte-Baume occidentale (directive oiseaux).

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (DREAL PACA 2017)

Deux arrêtés préfectoraux de protection de biotopes sont présents sur le périmètre classé PNR :

- L'APPB du Rocher de l'Aigue dit de l'Aigle à Evenos qui concerne la Faune et la flore des mares temporaires sur une surface de 6 ha ;
- L'APPB de Morière La Tourne à Solliès-Toucas qui concerne *l'Armeria belgenciensis* sur une surface de 33 ha.

Réserves biologiques (ONF 2017)

2 réserves biologiques existent sur le territoire du PNR :

- La réserve biologique dirigée de la forêt domaniale de Valbelle d'une surface de 195 ha ;
- La réserve biologique de la forêt domaniale de la Sainte-Baume, d'une surface de 146 ha, actuellement dirigée mais devant prochainement être étendue et pour partie passer en réserve intégrale.

Espèces patrimoniales (SILENE FAUNE ET FLORE 2018)

Au niveau faunistique, sur le territoire classé PNR, on rencontre 78 espèces patrimoniales (qui bénéficient d'un statut patrimonial défini soit au titre de la protection des espèces, soit au titre de leur état de conservation ou de rareté) :

Amphibiens
Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur

Chiroptères	
Grand Murin	Murin de Natterer
Grand rhinolophe	Oreillard gris
Minioptère de Schreibers	Petit Murin
Molosse de Cestoni	Petit rhinolophe
Murin de Bechstein	

Coléoptères	
Barbot, Pique-prune	Rosalie des Alpes
Grand Capricorne	Taupin violacé
Lucane Cerf-volant	

Crustacés
Écrevisse à pieds blancs

Mammifères	
Campagnol amphibie	Muscardin
Genette commune	Loup gris

Mollusques	
Maillot de la Sainte-Baume	Petite belgrandie

Odonates
Agrion de Mercure

Hétérocères (Papillons de nuit)	
Écaille chinée	Sphinx de l'Épilobe
Écaille funèbre	Zygène de la Dorycnie (La), Zygène cendrée (La)

Rhopalocères (Papillons de jour)	
La Thécla de l'Arbousier	La Proserpine, La Thaïs écarlate, La Proserpine d'Honorat
Le Sablé de la Luzerne, l'Argus bleu clair	Le Damier de la Succise, l'Artémis, le Damier printanier, La Mélitée des marais, la Mélitée de la Scabieuse, le Damier des marais
La Diane, La Thaïs	L'Argus du Sanguinaire, L'Eumédon, L'Argus noir, L'Argus capucin
Le Marbré de Lusitanie	La Vanesse des Pariétaires, La Vanesse à L blanc, Le Gamma égéen, L-blanche (Le), La Vanesse à L blanche

Orthoptères, Mantes et Phasmes	
Ephippigère provençale, Boudraya, Boudraga	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes

Poissons	
Barbeau truité, Barbeau méridional	Blageon

Oiseaux	
Aigle de Bonelli	Grand-duc d'Europe
Aigle royal	Hibou moyen-duc
Alouette lulu	Hirondelle rousseline
Autour des palombes	Linotte mélodieuse
Bihoreau gris	Monticole bleu
Blongios nain	Monticole de roche
Bruant ortolan	Pic noir
Chevêche d'Athéna	Pie-grièche à tête rousse
Cincle plongeur	Pie-grièche écorcheur
Circaète Jean-le-Blanc	Pie-grièche méridionale
Cisticole des joncs	Pipit rousseline
Cochevis huppé	Rollier d'Europe
Coucou geai	Rousserolle turdoïde
Faucon pèlerin	Tarier pâtre, Traquet pâtre
Fauvette orphée	Traquet motteux
Fauvette pitchou	Traquet oreillard
Gobemouche gris	Héron bihoreau
Chevêche d'Athéna	

Reptiles	
Cistude d'Europe	Lézard ocellé
Couleuvre d'Esculape	

Au niveau floristique, les 28 communes du PNR abritent 117 espèces patrimoniales (qui bénéficient d'un statut patrimonial défini soit au titre de la protection des espèces, soit au titre de leur état de conservation ou de rareté) inféodées aux milieux naturels.

Sur le territoire classé PNR on en rencontre 107 :

Milieux de falaises
Brassica repanda subsp. saxatilis (DC.) Heywood, 1964
Galium setaceum Lam., 1788
Hesperis laciniata All., 1785
Malva subovata (DC.) Molero & J.M.Monts., 2005
Staphisagria macrosperma Spach, 1838

Milieux Agricoles
Anemone coronaria L., 1753
Cephalaria syriaca (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818
Ranunculus millefoliatus Vahl, 1791
Tulipa agenensis DC., 1804
Tulipa clusiana DC., 1804
Tulipa raddii Reboul, 1822
Visnaga daucoides Gaertn., 178
Alcea biennis Winterl, 1788

Milieux Aquatiques
Nymphaea alba L., 1753

Milieux Aquatiques temporaires
Euphorbia graminifolia Vill., 1786
Isoetes duriei Bory, 1844
Lythrum borysthenicum (Schrank) Litv., 1917
Lythrum thymifolium L., 1753
Lythrum tribracteatum Salzm. ex Spreng., 1827
Neoschischkinia elegans (Thore) Tzvelev, 1968
Polygala exilis DC., 1813

Milieux d'éboulis
Arenaria provincialis Chater & G.Halliday, 1964
Brassica montana Pourr., 1788

Milieux forestiers
Asplenium scolopendrium L., 1753
Styrax officinalis L., 1753
Viola jordanii Hanry, 1853

Milieux de fourrés
Anagyris foetida L., 1753
Chamaerops humilis L., 1753

Milieux de friches
Rosa gallica L., 1753

Milieux de garrigue
Anemone palmata L., 1753
Convolvulus lanuginosus Desr., 1792
Ophrys philippei Gren., 1859
Ophrys speculum Link, 1799

Milieux de landes épineuses
Ephedra distachya L., 1753
Ephedra major Host, 1831
Genista lobelii DC., 1805
Jurinea humilis (Desf.) DC., 1838

Milieux de mattorals
Dipcadi serotinum (L.) Medik., 1790

Milieux de pelouses
Allium chamaemoly L., 1753
Allium subhirsutum L., 1753
Andropogon distachyos L., 1753
Armeria belgenciensis Donad. ex Kerguélen, 1987
Crepis suffreniana (DC.) J.Lloyd, 1844
Fumaria petteri subsp. calcarata (Cadevall) Lidén & A.Soler, 1984
Gagea bohemica (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829
Gagea lacaitae A.Terracc., 1904
Gagea pratensis (Pers.) Dumort., 1827
Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826
Heliotropium supinum L., 1753
Kickxia commutata (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897
Ophrys bertolonii Moretti, 1823
Ophrys saratoi E.G.Camus, 1893
Phleum arenarium L., 1753
Picris pauciflora Willd., 1803
Prangos trifida (Mill.) Herrnst. & Heyn, 1977
Stachys heraclea All., 1785
Sternbergia colchiciflora Waldst. & Kit., 1805

Milieux de prairies
Teucrium pseudochamaepitys L., 1753

Milieu rudéral
Gladiolus dubius Guss., 1832

Milieux de zones humides
Anacamptis fragrans (Pollini) R.M.Bateman, 2003
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
Carex pseudocyperus L., 1753
Nectaroscilla hyacinthoides (L.) Parl., 1854
Ophioglossum vulgatum L., 1753
Ranunculus lingua L., 1753

Autres Milieux
Alcea biennis Winterl, 1788
Allium subhirsutum L., 1753
Anarrhinum laxiflorum Boiss., 1838
Asplenium obovatum subsp. billotii (F.W.Schultz) Kerguélen, 1998
Biscutella brevicaulis Jord., 1864
Brassica repanda subsp. saxatilis (DC.) Heywood, 1964
Buglossoides arvensis subsp. permixta (Jord.) R.Fern., 1971
Carex depauperata Curtis ex With., 1787
Carex olbiensis Jord., 1846
Circaea lutetiana L., 1753
Convolvulus lineatus L., 1759
Cyclamen repandum Sm., 1806

Autres Milieux
Dactylorhiza occitanica Geniez, Melki, Pain & Soca, 1995
Delphinium fissum Waldst. & Kit., 1802
Galium verrucosum Huds., 1767
Hedysarum boveanum subsp. europaeum Guitt. & Kerguélen, 1991
Hedysarum spinosissimum L., 1753
Hesperis matronalis subsp. inodora (L.) P.Fourn., 1936
Hormathophylla spinosa (L.) P.Képfer, 1974
Imperata cylindrica (L.) P.Beauv., 1812
Kengia serotina (L.) Packer, 1960
Lathraea squamaria L., 1753
Lotus tetragonolobus L., 1753
Medicago sativa subsp. glomerata (Balb.) Rouy, 1899
Milium montianum Parl., 1850
Nigella nigellastrum (L.) Willk., 1880
Nuphar lutea (L.) Sm., 1809
Polygala exilis DC., 1813
Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913
Romulea columnae subsp. columnae Sebast. & Mauri, 1818
Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821
Serapias parviflora Parl., 1837
Silene muscipula L., 1753
Symphytum bulbosum K.F.Schimp., 1825
Thymelaea hirsuta (L.) Endl., 1847
Tulipa sylvestris subsp. sylvestris L., 1753
Veronica acinifolia L., 1762
Viola jordanii Hanry, 1853
Ophrys provincialis (H.Baumann & Kénkele) Paulus, 1988
Orchis provincialis Balb. ex DC., 1806
Phalaris aquatica L., 1755

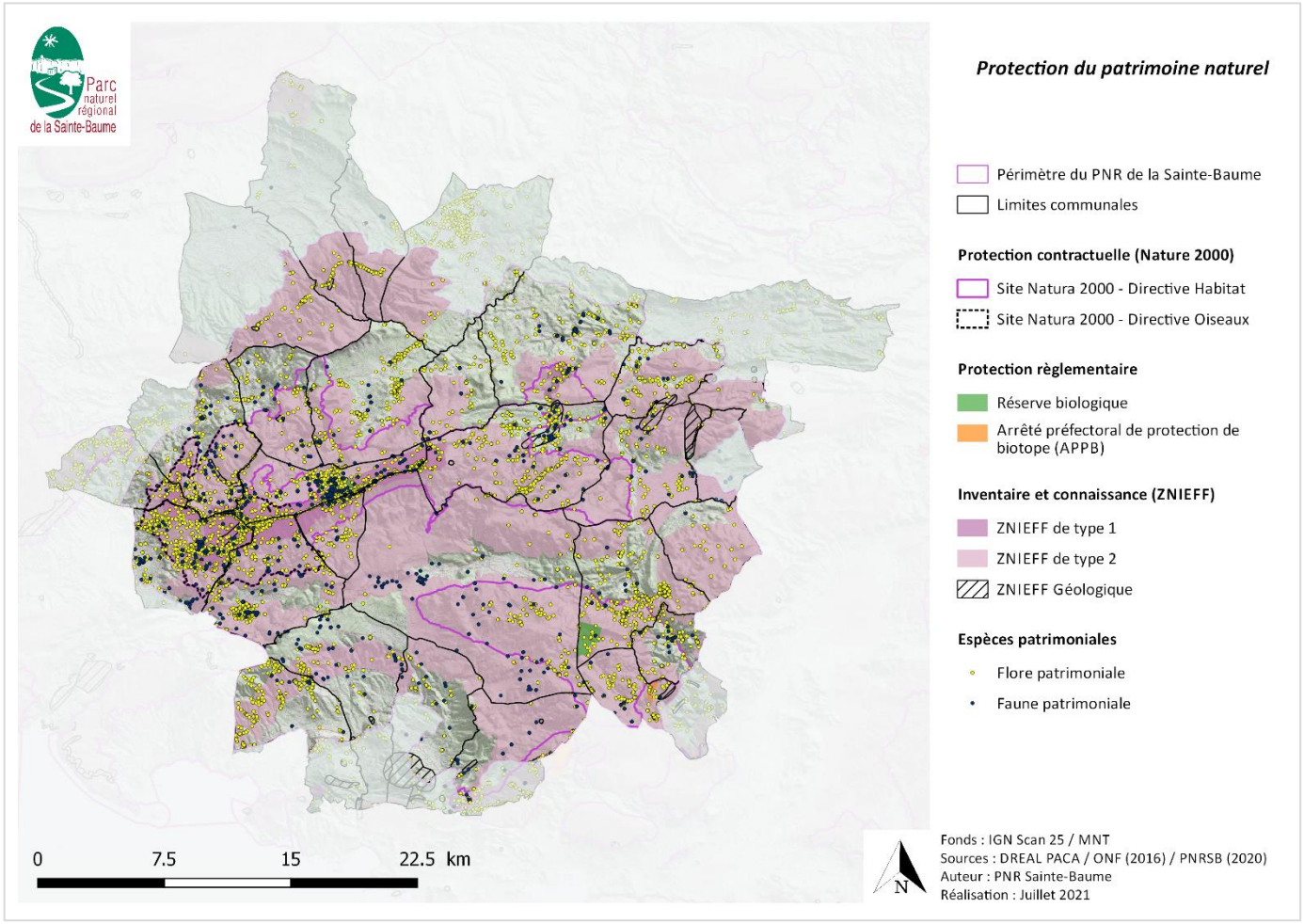
Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Protection du patrimoine naturel
Périmètre du PNR de la Sainte-Baume
Limites communales
Protection contractuelle (Nature 2000)
Site Natura 2000 - Directive Habitat
Site Natura 2000 - Directive Oiseaux
Protection règlementaire
Réserve biologique
Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)
Inventaire et connaissance (ZNIEFF)
ZNIEFF de type 1
ZNIEFF de type 2
ZNIEFF Géologique
Espèces patrimoniales
Flore patrimoniale
Faune patrimoniale
0 7.5 15 22.5 km
N
Fonds : IGN Scan 25 / MNT
Sources : DREAL PACA / ONF (2016) / PNRSB (2020)
Auteur : PNR Sainte-Baume
Réalisation : Juillet 2021

Réservoirs de biodiversité (PNRSB 2017)

Sur le territoire classé PNR, 58 693 ha et 181 km linéaires constituent des réservoirs de biodiversité d'importance supra-communale (échelle du PNR) c'est-à-dire des espaces dans lesquels la biodiversité (ordinaire et remarquable) est la plus riche ou la mieux représentée et où les espèces peuvent vivre et effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.

Ils se répartissent en :

- Réservoir de biodiversité terrestre pour 58 545 ha (76% des surfaces agricole et forestière incluses dans le périmètre classé PNR) ;
- Réservoir de biodiversité humide pour 148 ha (19% de la surface de zones humides incluses dans le périmètre classé PNR) ;
- Réservoir de biodiversité aquatique pour 181 km.

Corridors écologiques (PNRSB 2017)

Sur le territoire classé PNR, 7 734 ha et 63 km linéaires sont identifiés comme "corridors écologiques" d'importance supra-communale. Leur prise en compte dans l'aménagement et la gestion du territoire doit permettre le maintien de la connexion écologique des réservoirs de biodiversité offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Ils se déclinent en :

- Corridors écologiques terrestres pour 7 473 ha (10% des surfaces agricoles et forestière incluses dans le périmètre classé PNR) ;
- Corridors écologiques humides pour 261 ha (34% de la surface de zones humides incluses dans le périmètre classé PNR) ;
- Corridor écologiques aquatique pour 63 km.

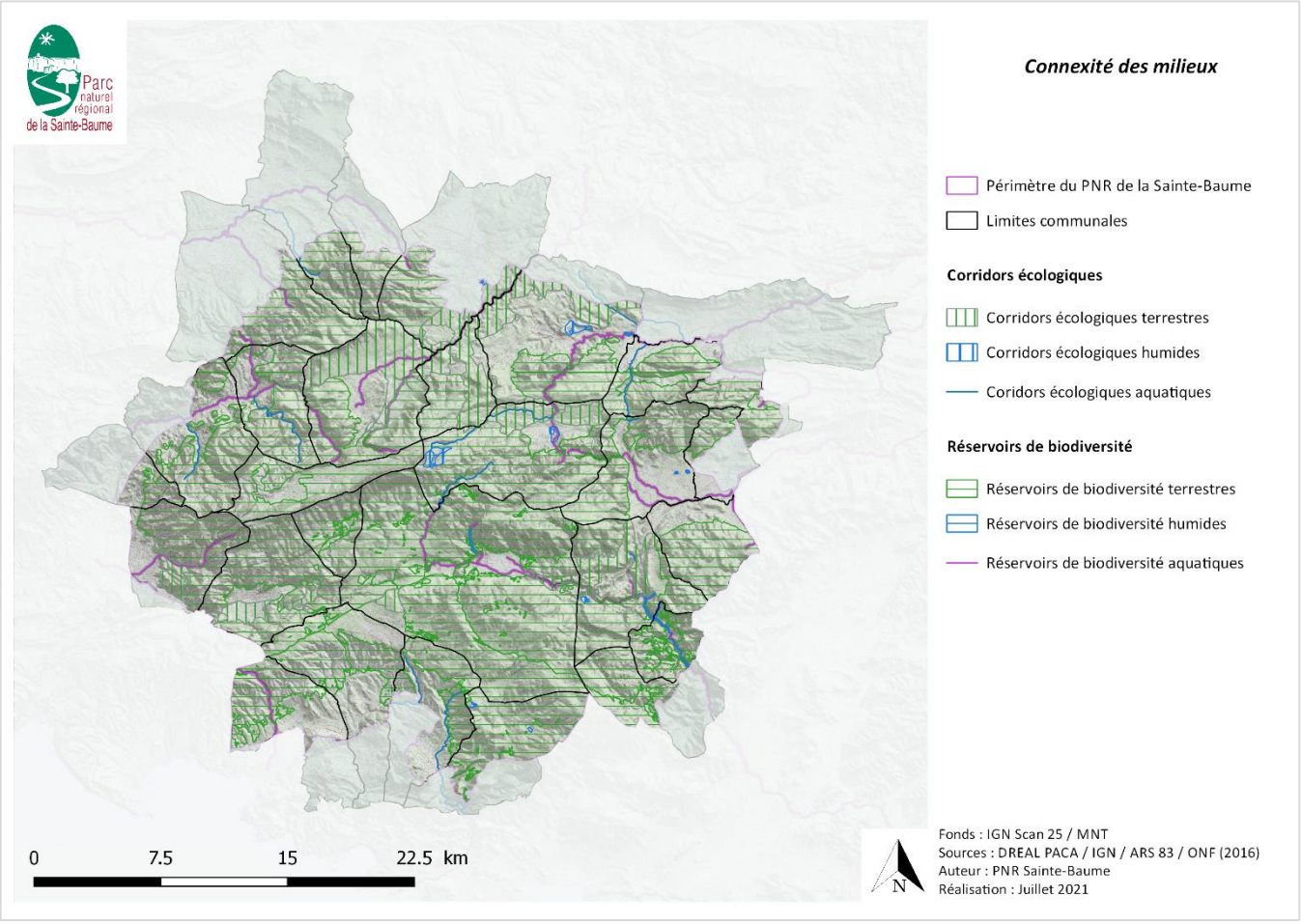

Gestion de l'eau

Cours d'eau (IGN 2008)

62 cours d'eau naturels permanents sont présents sur le périmètre classé PNR		
Grand Vallat	La Barbarie	La Capucine
La Daby	La Darbousse	La Foux
La Maïre	La Ragle	La Reppe
La Salle	L'aren	L'aubanède
Le Caramy	Le Cauron	Le Dégoutant
Le Destel	Le Fainéant	Le Fauge
Le Gapeau	Le Garragay	Le Gourganon
Le Grand Gaudin	Le Naï	Le Petit Gaudin
Le Raby	Le Val De Camps	L'eissariade
L'endoureille	Les Escouradières	Les Folies
L'huveaune	L'Issole	Ruisseau De Cologne
Ruisseau De La Baume	Ruisseau De La Foux	Ruisseau De La Gastaude
Ruisseau De La Source De Trian	Ruisseau De Lamanon	Ruisseau De L'escarelle
Ruisseau De Louron	Ruisseau De Peyruis	Ruisseau De Pierrefeu
Ruisseau De Rioux	Ruisseau De Vède	Ruisseau De Vaubelle
Ruisseau Des Barres	Ruisseau Des Fourgès	Ruisseau Des Pourraques
Ruisseau Des Roubins	Ruisseau Du Cendrier	Ruisseau Du Latay
Ruisseau Du Moulinet	Ruisseau Du Pontillau	Ruisseau Du Riolet
Torrent De La Roque	Vallat De Fenouilloux	Vallat De Tourte
Vallon De Pardigon	Vallat de Bourgaille	Vallat de Fenouilloux
Vallat de la baume	Vallat de Maouvallon	

Zones humides (DREAL PACA 2017)

71 zones humides couvrant 956 ha sont présentes sur le périmètre classé PNR		
Ancienne carrière de l'Equireuil	Bassin du grand jas	Berges de la Couchoua
Ripisylve et prairie humide de la Peyrouar à Méounes	Etang de Roboeuf	Fountaniou
Retenue collinaire de la crau de Briourente	Glacière Pivaut	Grand Laoucien
La Font de l'Evoué Massif du Siou Blanc	La Reppe	La Resclauve Vallee du Caramy
Prairie d'épilobe du Moulin du Gapeau	Le Caramy	Le Cauron
Retenue de l'affluent de l'huveaune	Le Gapeau	Le Grand Vallat
Mare cupulaire de la samble du bœuf	Le Plan de Mazaugues	Le Révaou
Mares-cupulaires de la croix de la garout	Le Val de Camps	Les Etangs de Tourves
Les Glacières de la Ste Baume	L'Etendard	L'Huveaune
Mares cupulaires du pont de pierre	Mare de la Mérigue	Le Meige Pan
Mare de la piste du centre	Mare des combes	Mare des tirassades
Mare du gue du gapeau	L'Issole	Ripisylve du Naj à Méounes
Monts du Toulonnais - Prairies humides	Petit Laoucien	Monts du Toulonnais - Sources
Monts du Toulonnais - Ripisylves	L'Arc	Prairie humide de St Julien
Prairie humide des bords du Latay à Signes	Franco	Retenue collinaire de la Taurelle
Retenue collinaire de Lorges	Le Font-Pétugue	Retenue de la Taurelle
Ripisylve de l'Huveaune à St Zacharie	Le Sambuc	Carrière Chibron
Ripisylve et prairies de Garéoult	Rochers de l'Aigue	Ruisseau du Latay
Source et tufs de Latay	Source tuf de Rampins	Suintement de la Taurelle
Tuf Montrieux le Jeune	Tufs de Signes	Tufs des Fougélys
Vallon de Castelette (Sources Huveaune)	Tufs du Gapeau	Vallon de l'Herbette

Travertins / Tufs (CNBM 2017 / ONF 2016)

Les études et inventaires réalisés dans le cadre du réseau Natura 2000 ont également permis d'identifier, sur le site Natura 2000 Massif de la Sainte-Baume, des présences de tufs sur une surface cumulée 3 ha.

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) (DREAL PACA 2013)

Cet outil de planification visant à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et reposant sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux, a pour objectif de concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) avec la protection des milieux aquatiques.

Sur les 28 communes du PNR, 75 647 ha (65%) sont concernés par un SAGE (Arc Provençal 2 / Argens / Durance / Gapeau) dont 51 733 ha inclus dans le périmètre classé du PNR.

Contrats de milieu (CRIGE 2014)

Les 28 communes du PNR sont concernées par :

- Des contrats de baie (Iles d'Or / Métropole marseillaise) pour 43 840 ha ;
- des contrats de rivière (Arc provençal 2 / Caramy-Issole / Huveaune / Rade de Toulon 2) pour 63 163 ha.

La surface totale couverte par les contrats de milieux est donc de 107 003 ha (92% de la surface des 28 communes).

A l'échelle du périmètre classé, ce chiffre est de 81 586 ha – (97% de la surface classée PNR).

Zones de captage d'eau publiques (ARS 2017)

57 zones de captage d'eau potable publiques sont présentes sur les 28 communes du PNR dont 38 incluses dans le périmètre classé PNR.

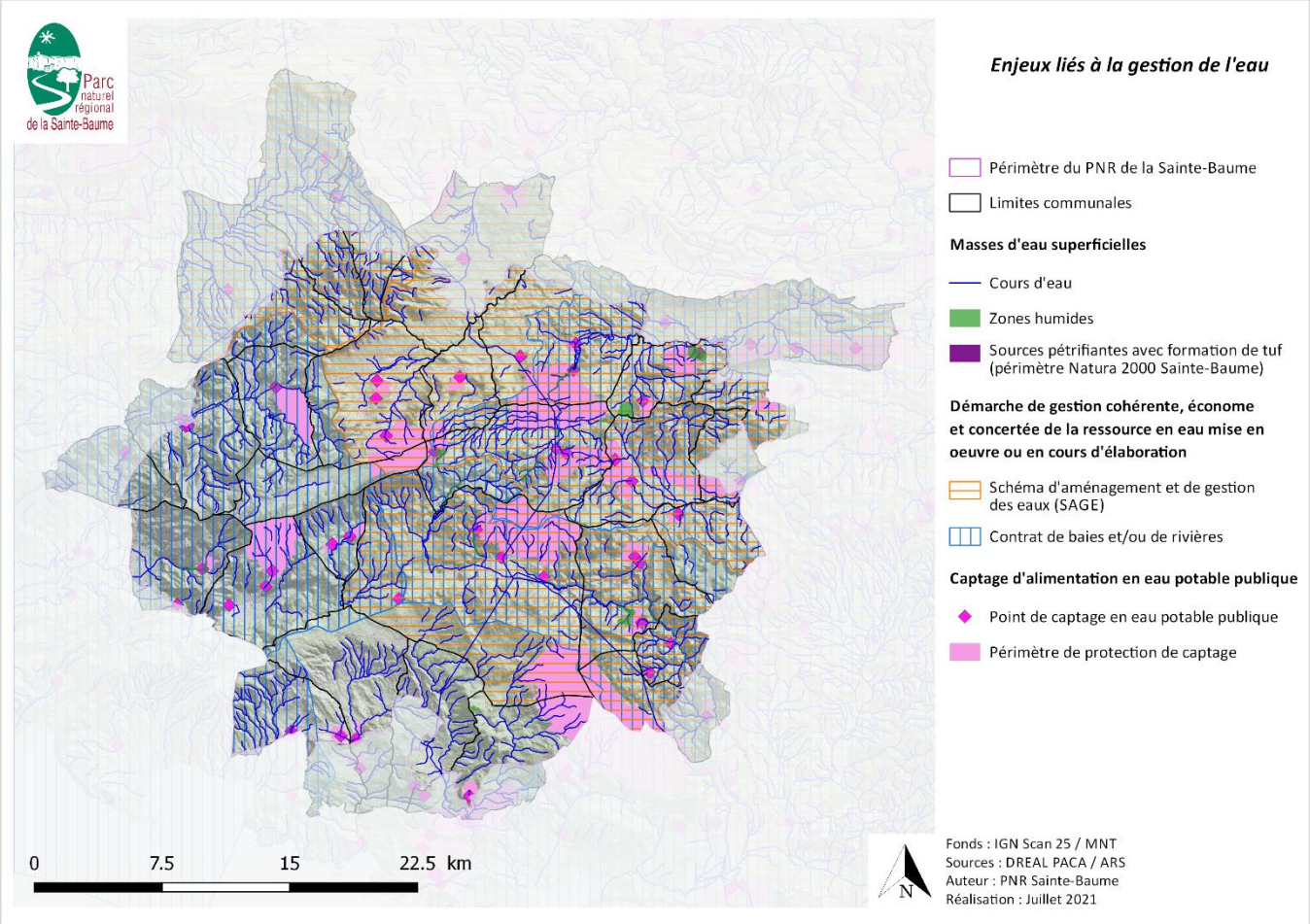

Paysage

Paysages remarquables (PNRSB 2017)

Les paysages remarquables au sens de la Charte du PNR de la Sainte-Baume sont de vastes étendues à dominante boisée offrant des ambiances naturelles typiques et authentiques « dignes d'être peintes ».

Ils occupent 35% (27 042 ha) du territoire classé PNR.

Cônes de vue (PNRSB 2017)

On compte 17 cônes de vue sur le territoire classé PNR.

Ces cônes de vue sont des points de vue de découverte privilégiée, accessible, bénéficiant d'une reconnaissance partagée et permettant d'embrasser un paysage représentatif ou particulier du territoire.

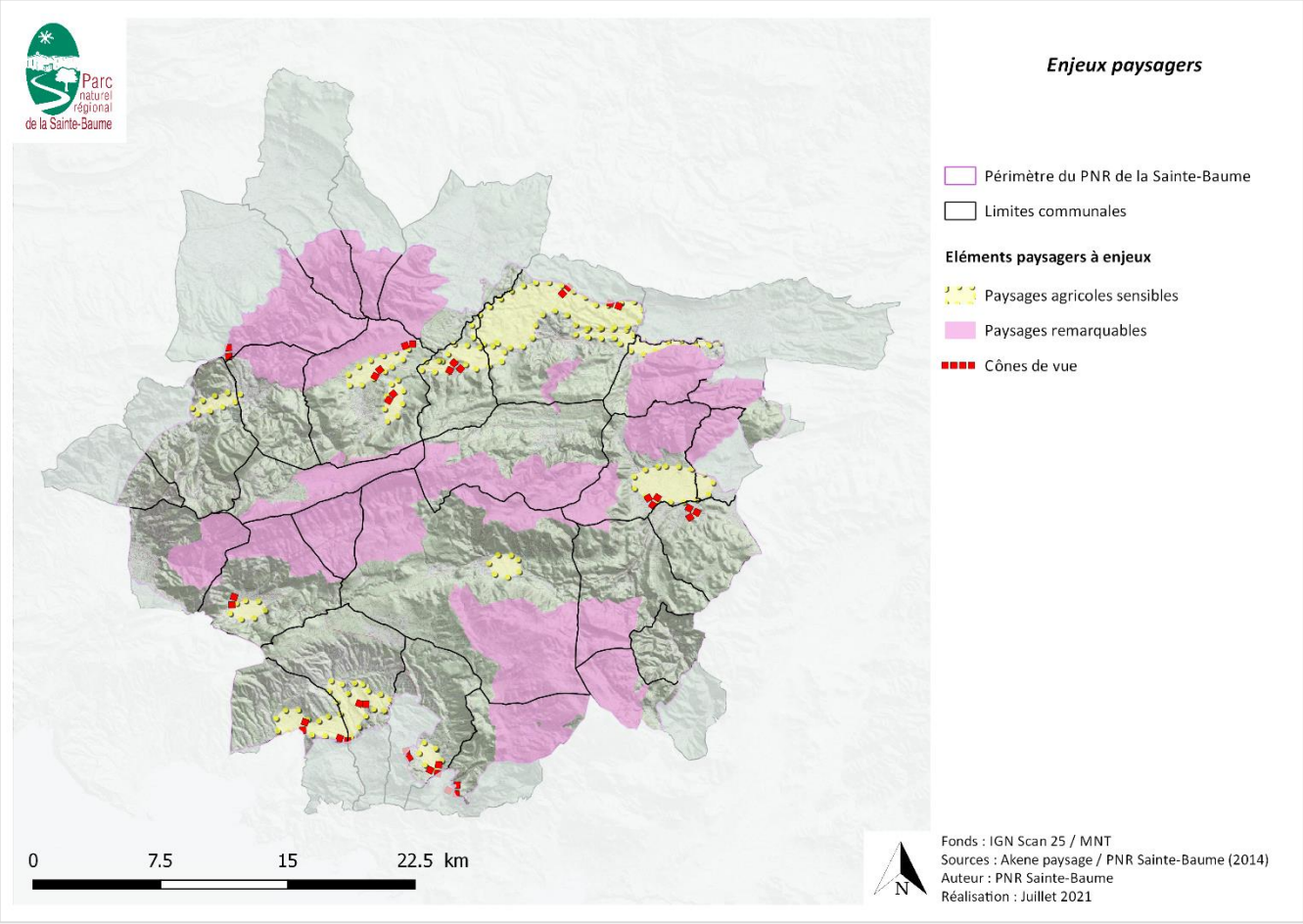

Patrimoine

Sites inscrits et classés (DREAL PACA 2017)

5 sites inscrits et 10 sites classés ayant pour objectif la conservation ou la préservation d'espaces naturels ou bâtis présentant un intérêt certain au regard des critères prévus par la loi (artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque) sont présents sur le territoire classé PNR :

Les sites inscrits :

- La forêt, la falaise et les crêtes de la Sainte-Baume ;
- Vallée de St-Pons et versant de la Sainte-Baume à Gémenos ;
- Versant Sud du massif de la Ste-Baume à Cuges les Pins ;
- Village du Castellet ;
- Ermitage de Saint-Jean du Puy à Trets.

Les sites classés :

- La chapelle d'Orgnon et ses abords rocheux ;
- La fontaine et le gros ormeau ;
- La grotte dite des Rampins ;
- La source de la Guillandiere et ses abords ;
- Le lac du grand Laoucien ;
- Le site des orris ;
- Le site des sauts du cabri ;
- Le Vieux Nans ;
- L'esplanade du château de Valbelle ;
- Le massif du baou des quatre Aures, les gorges d'Ollioules, la barre des aiguilles.

Monuments Historiques inscrits et classés (DRAC PACA 2017)

Le territoire classé PNR abrite 24 monuments historiques inscrits (MHI) et 12 classés (MHC).

Les monuments historiques classés :

- Ancienne Abbaye de La Celle ;
- Ancienne Chapelle de la Gayolle à La Celle ;
- Chapelle des Parisiens à Plan d'Aups ;
- Ancienne Chapelle Sainte-Estève à Tourves ;
- Château de Valbelle à Tourves ;
- Château de Pourcieux et son parc ;
- Cinquième oratoire à Plan d'Aups ;
- Ancienne Ferme dite La Vacherie à Tourves ;
- Quatrième oratoire à Plan d'Aups ;
- Stèles proches de l'église Saint-Jacques à Plan d'Aups ;
- Troisième oratoire à Plan d'Aups ;
- Ancien village de Rougiers.

Les monuments historiques inscrits :

- Abords Chapelle St Jean de Garguier (Gémenos) ;
- Abords Chapelle St Martin (Gémenos) ;
- Abords du Château d'Albertas (Gémenos) ;
- Abords Eglise & restes Abbaye de St Pons (Gémenos) ;
- Chapelle des Pénitents à Saint-Zacharie ;
- Ancienne Chartreuse de Montrieux le Vieux à Méounes ;
- Ancien Château du Castellet ;
- Domaine du Moulin Blanc à Saint-Zacharie ;
- Ancienne Eglise paroissiale Notre-Dame-de-Beauvoir au Beausset ;
- Eglise paroissiale Notre-Dame de l'Assomption de Belgentier ;
- Eglise paroissiale Saint-Jean Baptiste à Saint-Zacharie ;
- Eglise paroissiale Saint-Pierre à Signes ;
- Eglise paroissiale Saint-Sauveur ou de la Transfiguration au Castellet ;
- Eglise Saint-Jacques le Majeur à Plan d'Aups ;
- Enceinte urbaine – Portes du Village du Castellet ;
- Fontaine de Méounes Les Montrieux ;
- Fontaine de Signes ;
- Fontaine de Tourves ;
- Fontaine Saint-Jean à La Cadière d'Azur ;
- Glacière du Gaudin dite de Pivaut à Mazaugues ;
- Oratoire Saint-Antoine Ermite à Tourves ;
- Pont Romain dit Pont de Cassède sur le Caramy à Tourves ;
- Troisième oratoire du chemin de Nans à la Sainte-Baume ;
- Maison du 16e siècle – Façade à Rougiers ;

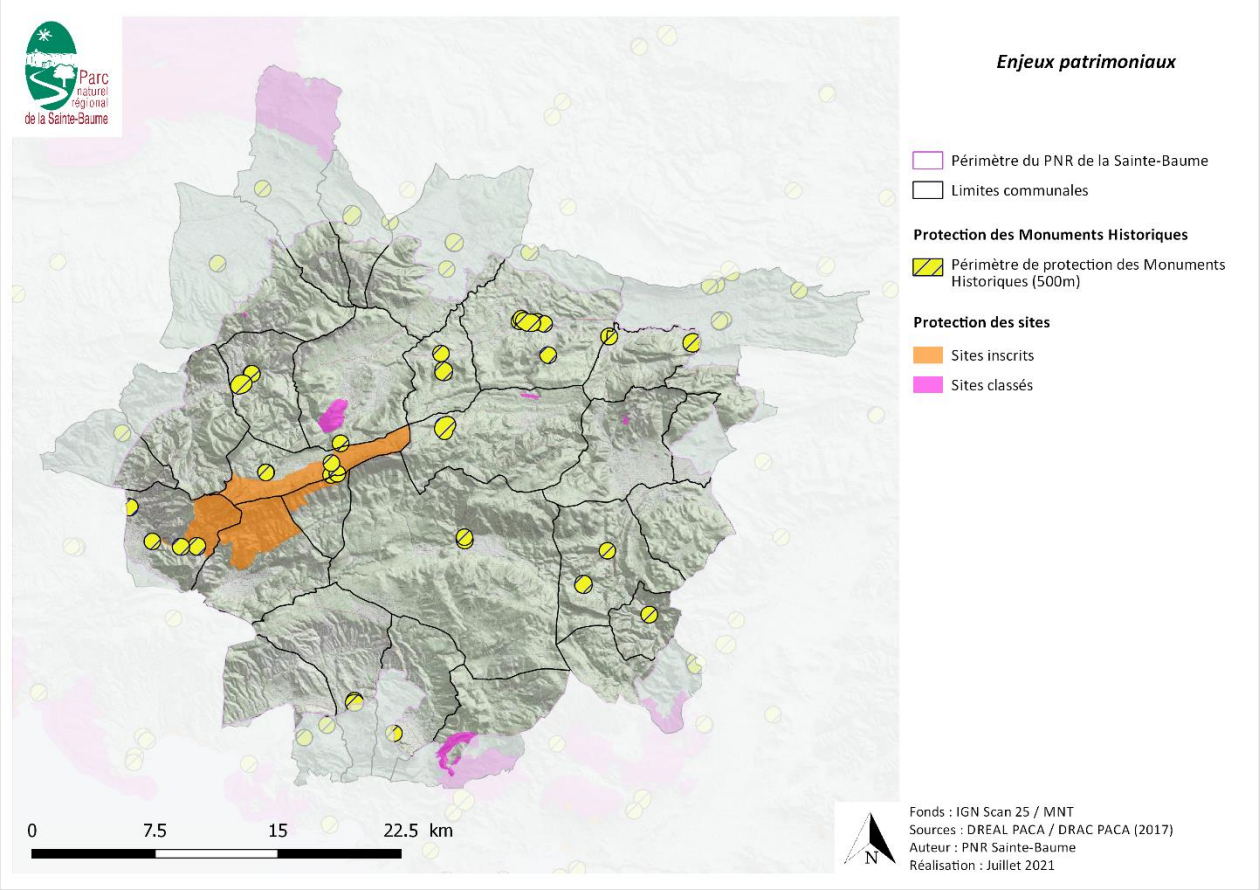

Accueil du public / loisirs

Chemins de randonnée (PNRSB 2018)

Les communes classées PNR sont traversées par 55 itinéraires de randonnée (47 itinéraires de promenades et randonnées à la journée et 8 itinéraires de grande itinérance.

Les itinéraires de promenades et randonnées à la journée :

Auriol	Cuges Les Pins	Gémenos
- Les Lagets - Le Pic de Bertagne depuis Auriol - Le Bois de La Lare - Le tour de La Lare Depuis Auriol	- Le Pic de Bertagne par Le Col de l'ange - La crête de la Sainte-Baume - Le Patrimoine Rural	- Le Sentier du Limbert - Le Miracle de L'eau - Le Sentier du Blé - Abbaye de St Pons - La Glacière

Le Beausset	La Celle	La Roquebrussanne
- La Tête de Cade - Entre Plateau et Vallons - Sentier de Découverte	- Le Chemin d'Engardin	- Des Molières vers Les Orris

Mazaugues	Méounes	Nans Les Pins
- La Glacière de Pivaut et Le Gaudin - La Ligne des Crêtes	- Les Aiguilles de Valbelle (Depuis la Chartreuse de Montrieux) - Autour de La Vierge	- L'escaillon et le Chemin de La Glace - L'Huveaune - Les Quatre Chênes

Néoules	Plan d'Aups Sainte-Baume	Pourcieux
- Le Pilon Saint-Clement - Ancien Village de Saint Thome (Projet en cours)	- Le Saint Pilon - Le Pic de Bertagne - Le Pas de l'aï par le Sentier Merveilleux	- Les Anciennes Carrières De Marbre De Pourcieux

Pourrières	Riboux	Roquevaire
- Le Sentier de l'Aubanede	- Circuit des 2 Chapelles (Projet en cours)	- La Baume Sourne

Saint Zacharie	Signes	Tourves
- La Promenade des Sources - La Foret du Défens - La Bergerie de Peyruis - La Bergerie de Peyruis par le Défens - Le tour de La Lare depuis Saint Zacharie	- Les Aiguilles de Valbelle (Depuis La Bergerie de Siou Blanc) - La Bergerie - La Lebriere - Les Charbonnières - Les Marquands - L'éléphant - Cyclopibus - L'entour de Siou Blanc - Sur le Sentier du Souvenir	- Les Gorges du Caramy - Les Oratoires de St Probace

Trets
- L'Ermitage de Saint-Jean du Puy - Le Mont Olympe et le rocher de Onze heures - Le Pas de la Couelle

Les itinéraires de grande itinérance :

Itinéraires de grande itinérance			
FIL VERT	GR2013	GR51	GR9A
GR9	GR98	GR99	Tour de Pays de la Sainte-Baume (projet en cours)

Sites Naturels identitaires (PNRSB 2014)

20 sites naturels identitaires sont présents sur le territoire classé PNR	
Aiguilles de Valbelle	Village du Vieil Evenos
Ancien château de Saint-Jean de Garguier	Chapelle Notre-Dame du Beausset-Vieux
Col du saint Pilon	Forêt des Morières
Forêt relique	Glacière des Encanaux
Glacière Pivaut	Gorges du Caramy
Grotte et Saint Pilon	Jouc de l'Aigle (sommet du territoire)
Le Latay	Le Castillon
Parc Départemental de Saint Pons	Pic de Bertagne (sommet des Bouches-du-Rhône)
Prieuré de Saint-Jean de Garguier	Signal des Beguines (sommet du territoire)
Siou Blanc	Source de l'Huveaune

Circulation motorisée en espace naturel (PNRSB 2016)

L'une des attributions règlementaires des PNR est la maîtrise de la circulation motorisée dans les espaces naturels (article L362-1 du Code de l'Environnement). Dans le cadre de sa Charte, le Parc et ses partenaires ont identifié sur le territoire communal inclus dans le PNR 32 zones de pression motorisée dont 12 prioritaires. En complément des voies actuellement règlementées, la régulation de la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels communaux passera par la règlementation de plusieurs voies ciblées.

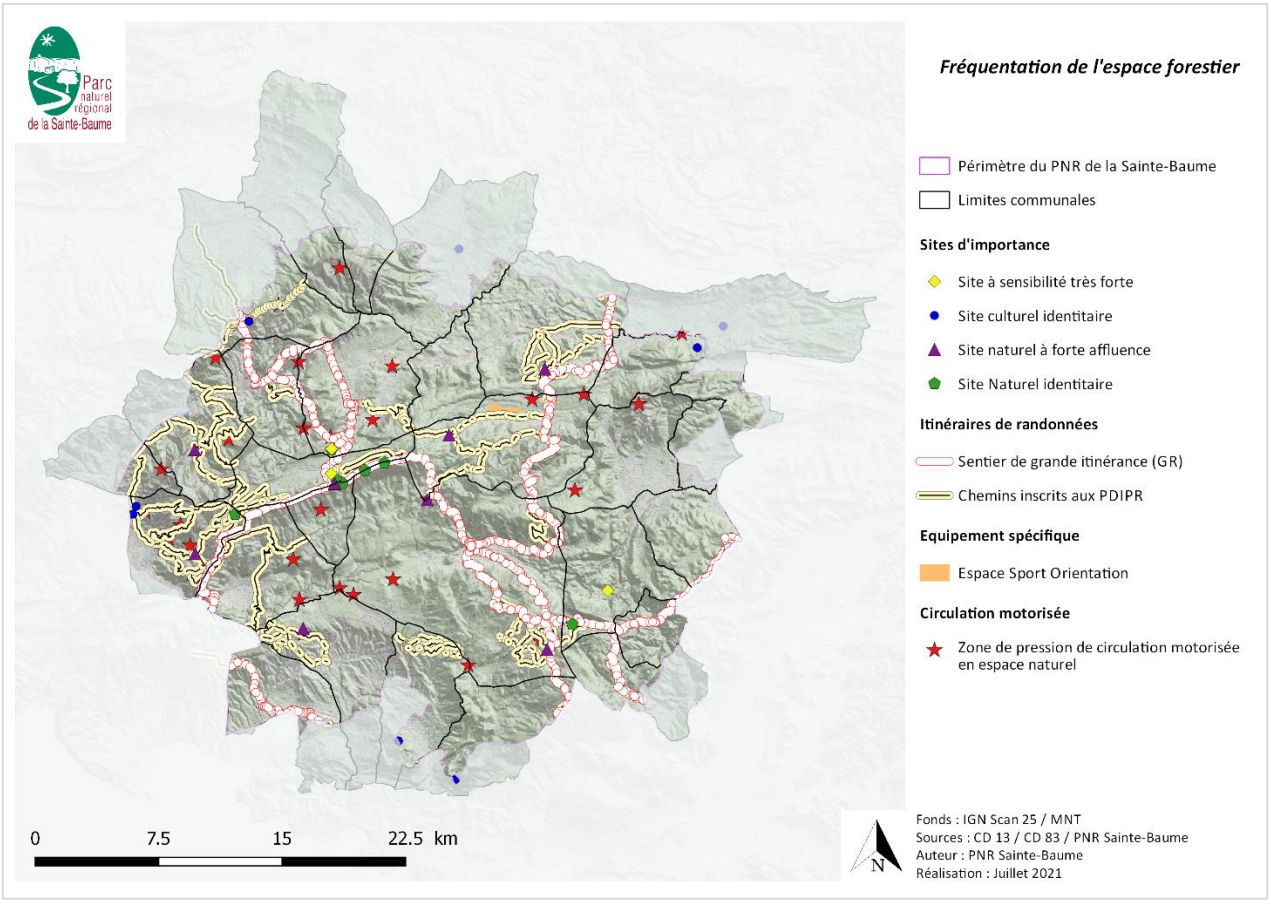

Feux de forêt *(Prométhée 2017)* et équipements de DFCI *(SDIS 83 2018 et DDTM 13 2016)*

Depuis 1973, 2 477 feux de forêt se sont déclarés sur l'ensemble des 28 communes du PNR parcourant 18 190 ha de surface cumulée.

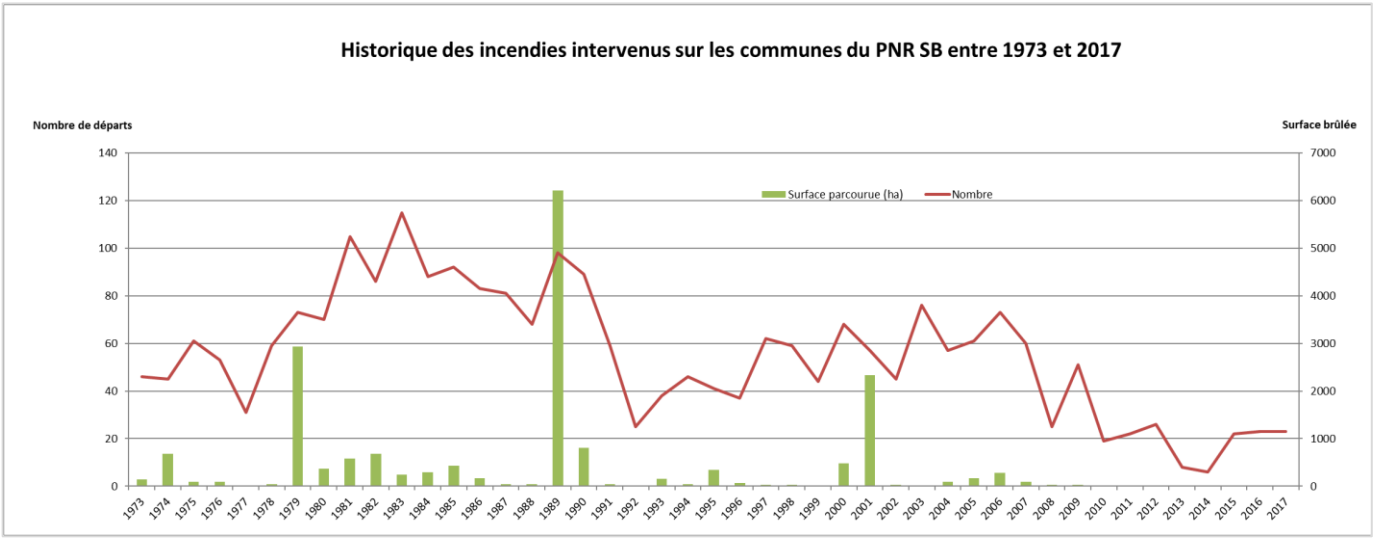

Plusieurs équipements de défense des forêts contre l'incendie sont présents sur l'ensemble du territoire du PNR : Piste, poteaux incendie, points d'eau naturels, barrières DFCI…

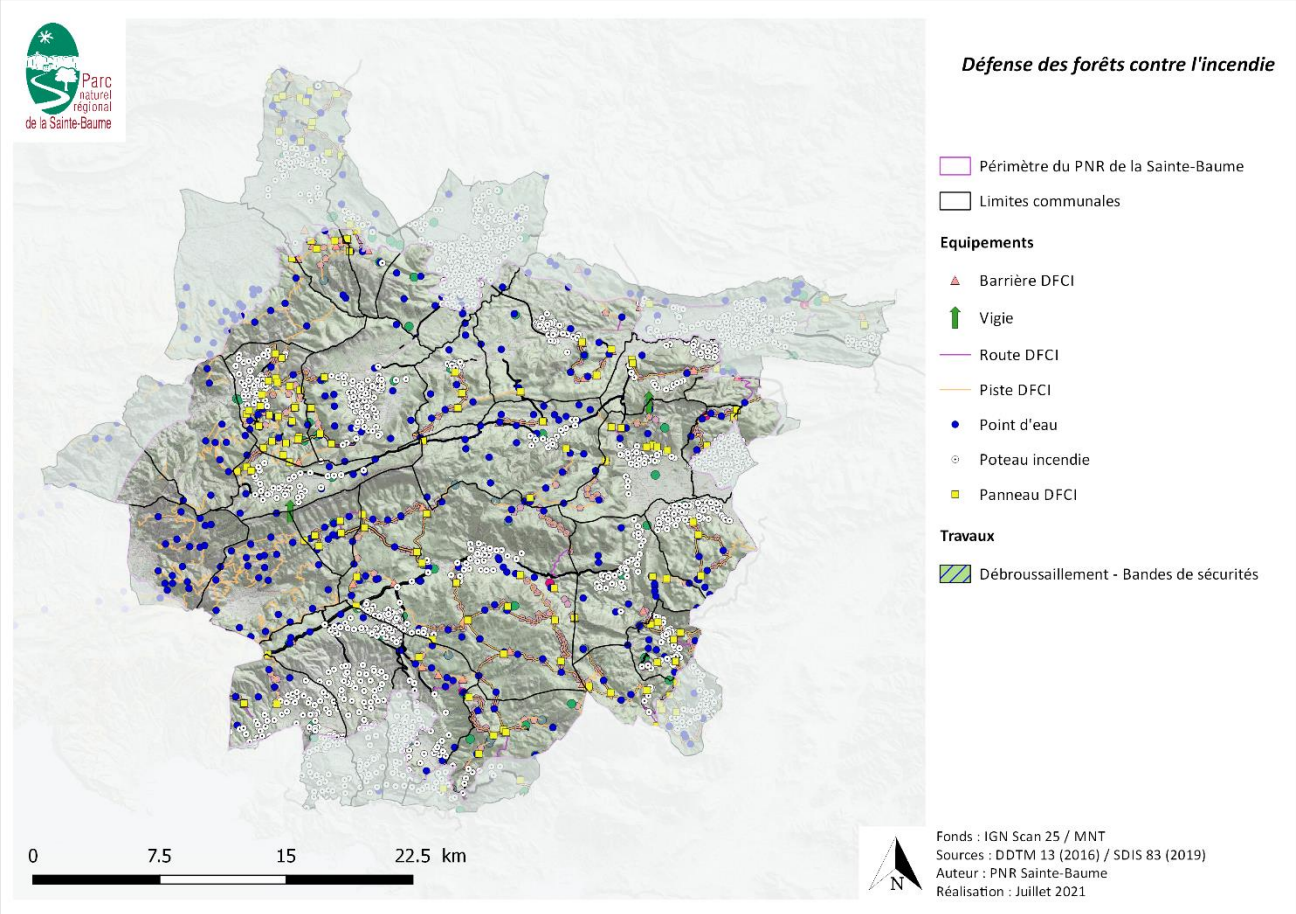

Une filière complexe regroupant de nombreux acteurs

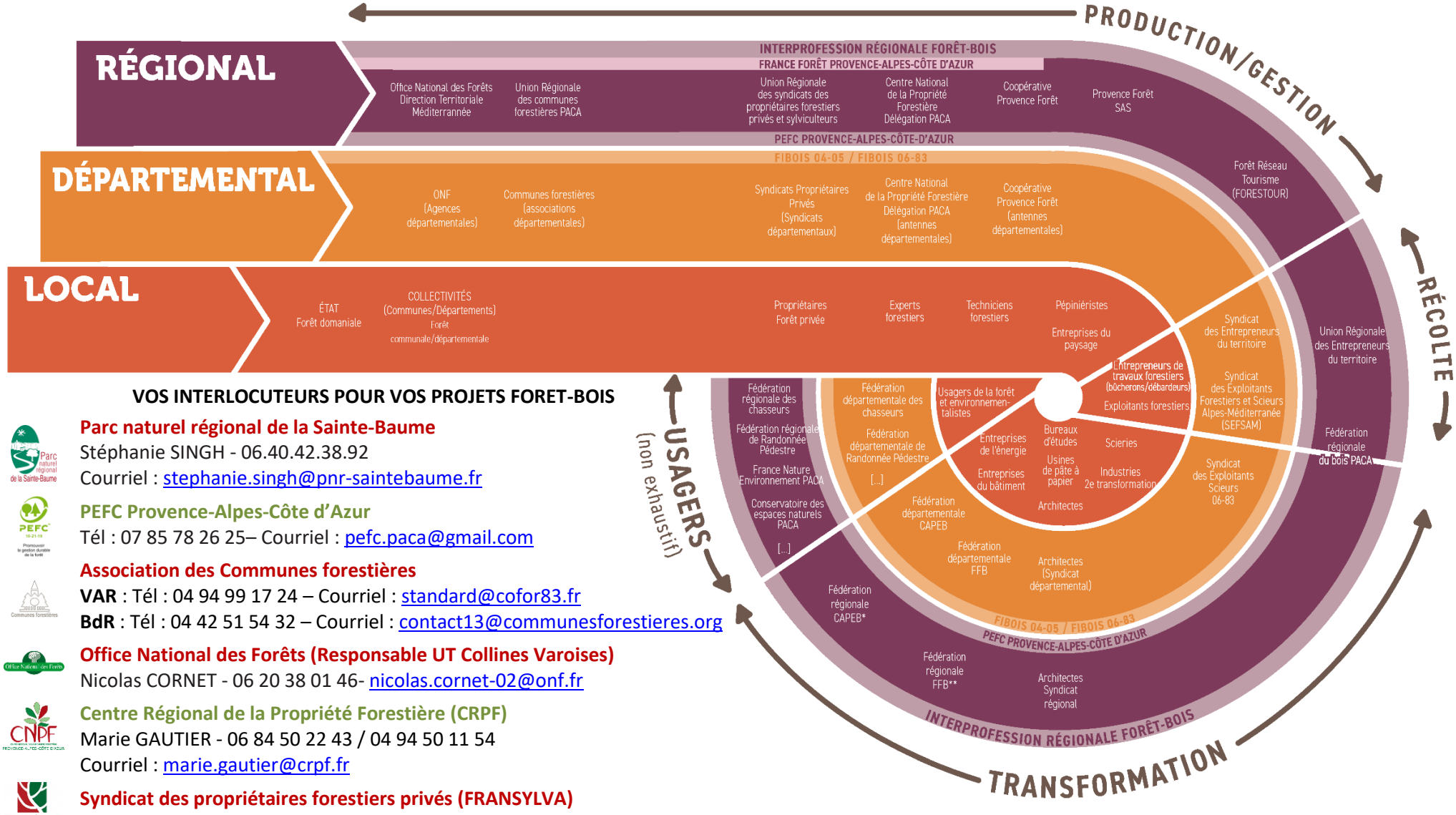

VOS INTERLOCUTEURS POUR VOS PROJETS FORET-BOIS

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Stéphanie SINGH - 06.40.42.38.92
Courriel : stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél : 07 85 78 26 25– Courriel : pefc.paca@gmail.com

Association des Communes forestières
VAR : Tél : 04 94 99 17 24 – Courriel : standard@cofor83.fr
BdR : Tél : 04 42 51 54 32 – Courriel : contact13@communesforestieres.org

Office National des Forêts (Responsable UT Collines Varoises)
Nicolas CORNET - 06 20 38 01 46- nicolas.cornet-02@onf.fr

Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
Marie GAUTIER - 06 84 50 22 43 / 04 94 50 11 54
Courriel : marie.gautier@crpf.fr

Syndicat des propriétaires forestiers privés (FRANSYLVA)
Tél : 04 94 50 09 70 – Courriel : paca@fransylva.fr

Interprofession régionale forêt / bois
Tél : 04 42 38 66 93 – Courriel : contact@fibois-paca.fr

Source : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur 2014 (modifié)

Schéma original disponible sur www.ofme.org> Documentation > Filière Bois > Organisation des acteurs

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth · 2219 CD80 · Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél. : 04 42 72 35 22
E-mail : stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr
www.pnr-saintebaume.fr
@pnrsaintebaume

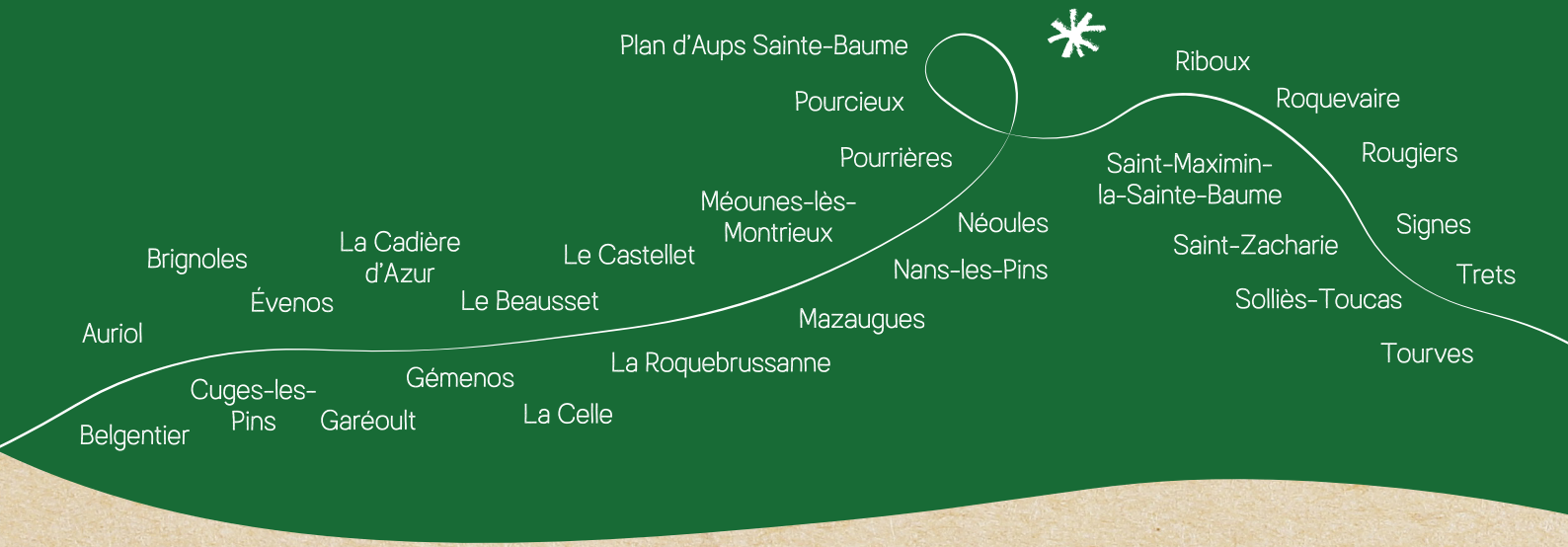

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

VAR LE DÉPARTEMENT

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU

AGGLOMÉRATION Provenceverte

La Provence, territoire d'excellence !
Sud Sainte Baume
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION